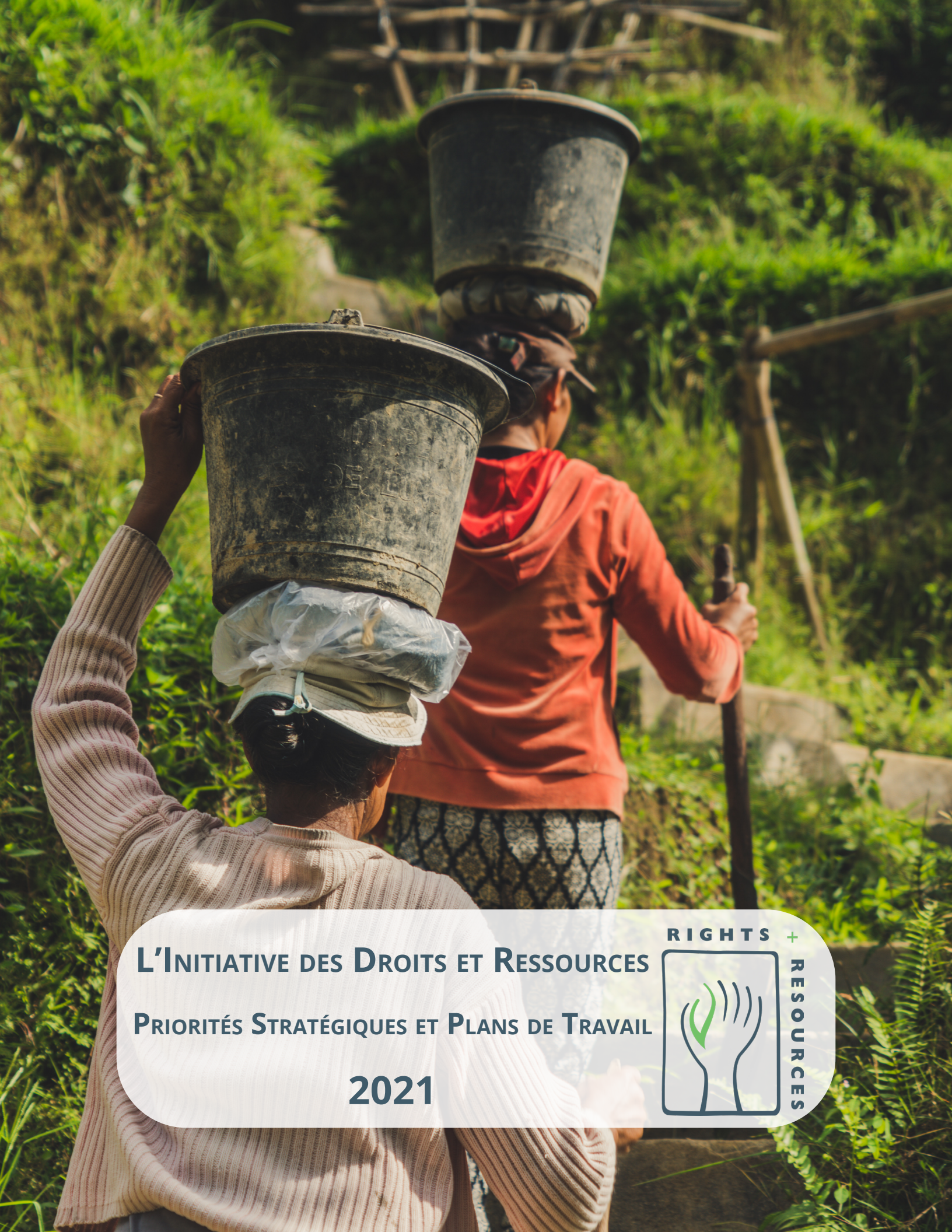

L'Initiative des Droits et Ressources

Priorités Stratégiques et Plans de Travail

2021

RIGHTS + RESOURCES

Sommaire

Lettre du Coordonnateur de RRI 3

Mise à l'échelle des droits fonciers et : "Path to Scale and Transformation" 6

Priorités globales pour 2021 14

Plans de travail 2021 par Région 23

Afrique 23

Asie 31

Amérique latine 44

Plans de travail 2021 par atouts stratégiques pour plus d'intensification et d'engagement 50

Communications stratégiques 50

Coalition et réseaux stratégiques 55

Finances et administration 59

Annexe 1 : Proposition de Budget 2021 60

Annexe 2 : Troisième programme stratégique (2018-2022) 60

Lettre du Coordonnateur de RRI

Chers amis et collègues, partenaires, collaborateurs, membres associés, donateurs et membres du conseil d'administration de RRI,

Eh bien ! Quelle année. 2020 restera certainement dans les mémoires du fait de la douleur et des souffrances causées par la pandémie de COVID-19, de la récession économique que cela a entrainée, de la hausse de la déforestation et des nombreux reculs et des concessions accordées à l'industrie dans le cadre des efforts de relance. Mais j'espère qu'elle restera également dans les souvenirs pour la résilience inspirante démontrée par les Peuples Autochtones et les communautés coutumières locales et Afro-descendantes, et le nombreux d'entre eux qui ont transformé ces menaces en des organisations plus fortes, en une plus grande production alimentaire locale et en la revigoration des cultures et des communautés.

Avec la mise à disposition rapide, par FECOFUN, de 1.400 maisons pour la mise en quarantaine des communautés; le confinement auto-imposé d'AMAN et l'assurance de réserves alimentaires pour venir en aide aux membres de la communauté auto-isolés; la création par SESDev d'un système d'alerte et de réponse pour assurer le suivi des terres communautaires au Liberia lors de la période de confinement; le partage d'informations avec les communautés dans leurs propres langues par CLAN au Kenya; et les efforts de renforcement de la résilience communautaire et des moyens de subsistance par CRI en RDC à travers une augmentation de la production alimentaire locale pendant le confinement—les réseaux des Peuples Autochtones et des communautés locales nous ont montré combien ils se renforcent face à la menace. En plus des efforts de protection contre la pandémie, plusieurs organisations locales se sont ressaisies pour affronter les circonstances avec succès. Le Secrétariat Autochtone Technique de la Commission Nationale des Terres Autochtones (SIT-CNTI) a effectivement bloqué la tentative du Gouvernement de la Colombie de mener le "CLIP par Zoom", et certaines organisations communautaires ont persuadé le Gouvernement en Inde de lever les mesures de restriction dues à la pandémie sur la collection de produits forestiers non-ligneux, ce qui a été un grand soulagement pour des millions de populations locales, bénéficiant particulièrement aux femmes.

Les organisations communautaires et autochtones ont continué à mettre en œuvre des projets pour sécuriser leurs droits fonciers au Liberia, au Pérou, en Inde, en Indonésie, et de nouveaux grands projets ont démarré au Népal et en RDC avec le financement du Tenure Facility. Il y a également eu des avancées politiques cette année malgré les perturbations, comme la reconnaissance par le Gouvernement de Panama des droits fonciers des Peuples Autochtones à l'intérieur des parcs nationaux; l'élaboration par l'Assemblée Nationale de la RDC d'une loi historique pour reconnaitre et protéger les droits des Peuples Autochtones; l'adoption à Madagascar d'une feuille de route pour une loi portant sur le statut spécifique des terres communautaires; la restauration par la communauté Afro-descendante de Baru en Colombie d'un important processus collectif d'attribution de titres de propriété qui avait été subitement annulé en 2019, ce qui constitue un nouveau précédant dans ce

pays; et l'adoption inédite, par le Gouvernement du Gabon, d'un processus de cartographie participatif dans le cadre du Plan national d'aménagement du territoire a permis de renforcer la longue lutte pour la sécurisation des droits fonciers collectifs dans ce pays.

Les membres de la Coalition RRI ont été au-devant de ces acquis, et bien d'autres, et beaucoup ont bénéficié des subventions de réponse rapide COVID-19 de RRI qui ont été rapidement établies en mars, avec près de 800.000 dollars US pour plus de 30 groupes dans 18 pays, une réponse réussie qui, encore une fois, a démontré la valeur de notre Mécanisme Stratégique de Réponse dans l'appui aux organisations locales pour répondre rapidement aux grandes menaces et opportunités.

Et au milieu de l'attention portée à COVID, RRI est parvenu à produire des analyses inédites à l'attention des structures nationales et internationales qui défendent les droits fonciers, notamment le Cadre d'opportunité, À qui appartient l'eau ? et la Conservation basée sur les droits. Notre nouveau « Path to Scale and Transformation Framework » est présentement à l'étude par un grand nombre d'organisations mondiales, l'objectif étant de faire évoluer les droits. Toutes ces actions continuent d'influencer la réflexion au niveau international et renforcent l'ambition, le financement et l'action vers la reconnaissance des droits fonciers collectifs.

2020 a également été une année de renouvellement passionnant pour RRI. Après un exercice de réflexion approfondi, nous avons renouvelé notre Coalition avec un plus grand nombre de réseaux d'organisations de détenteurs de droits se joignant en tant que partenaires, et un rôle plus fort pour les organisations autochtones et communautaires dans notre structure de programmation et de gouvernance, ce qui nous permet d'impulser un impact collectif plus important en 2021 et au-delà.

Au sein de RRG, nous avons établi une nouvelle équipe de direction et nous envisageons d'autonomiser la nouvelle génération de leaders avant que je ne me retire de mes fonctions de Président en 2021. Par ailleurs, 2020 a également été une année de départs tristes : le cofondateur de RRI, Arvind Khare, quittera RRI après 15 ans de leadership extraordinaire et au service de la Coalition, couronnant ainsi une vie professionnelle remarquable dédiée à la lutte pour élever les voix et les vies des personnes marginalisées partout dans le monde. Son engagement personnel sans faille, son envie inextinguible d'améliorer notre impact, sa propension à défier la réflexion conventionnelle, et sa volonté de remettre tout en question pour arriver à un monde plus juste, continueront de nous inspirer.

Malgré une année intense et difficile, RRG et RRI sont dans une meilleure position que l'année dernière. Et 2021 nous offre des opportunités passionnantes que nous comptons saisir, un travail qui a déjà commencé, pour influencer une masse critique d'organisations de défense du climat et de conservation, qui sont signataires des Conventions des Nations Unies pour le climat et la biodiversité, pour prioriser les actions et les cibles basées sur les droits.

Enfin, une autre raison à célébrer est l'annonce que Deb Haaland, une femme autochtone du peuple Laguna Pueblo dans ce qui est maintenant le Nouveau-Mexique, sera à la tête du Département de l'Intérieur américain, qui est chargé des relations entre le Gouvernement américain et les peuples autochtones, ainsi que 80% du domaine "public" constitués de terres dépossédées des tribus

autochtones pendant la conquête coloniale. Cette nomination de la première amérindienne à ce poste survient après des siècles de traités avec les tribus non respectés, et plusieurs années de tentative d'aliénation culturelle, sans compter le dépouillement des enfants amérindiens de leur identité en les obligeant à fréquenter des pensionnats. Cette victoire démontre la résilience des Peuples Autochtones, particulièrement les femmes, et est un gage de l'espoir que nous devons garder pour mieux appréhender l'avenir.

Nous vous sommes profondément reconnaissants pour votre foi en notre mission et votre collaboration avec notre grande Coalition. Nous espérons que vous profiterez bien des vacances, un repos bien mérité après cette année extraordinaire, et serez prêts à vous joindre à nous dans ce nouveau chapitre de notre lutte pour la justice, à notre retour début janvier.

Andy, avec l'Équipe de Direction de RRG (Alan, Alain, Claire, Carole, Kundan, Omaira et Patrick). ■

Mise à l'échelle des droits fonciers et : "Path to Scale and Transformation"

Sécuriser les droits fonciers communautaires, protéger les forêts et stimuler l'inclusion sociale

Niveau d'ambition et de collaboration requis pour atteindre les objectifs du monde en matière de climat, de biodiversité et de développement à l'horizon 2030

Les responsables des grandes initiatives internationales pour la conservation de la biodiversité et le climat reconnaissent désormais sans hésitation que les objectifs mondiaux de réduction des émissions découlant de la déforestation, de conservation des écosystèmes naturels et de développement rural durable ne pourront être atteints sans une accélération immédiate de la reconnaissance juridique des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des groupes afro-descendants sur les forêts qu'ils habitent et entretiennent, pour leur permettre de les gérer durablement et d'améliorer, ce faisant, leurs propres moyens de subsistance. La Covid-19 est venue accentuer cette urgence : il est impératif de sécuriser ces territoires pour favoriser l'adaptabilité, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales. De plus en plus de gouvernements, d'organisations internationales et d'organisations philanthropiques privées s'engagent en faveur de cette cause, et les exemples montrant qu'il est possible de sécuriser efficace et effectivement les droits et les forêts se multiplient à l'échelle mondiale. Toutes ces opportunités sont à saisir sans attendre, de façon dynamique et adaptée en termes de taille et d'échelle, mais cela requiert un niveau très élevé d'ambition, d'investissement, d'innovation et de coordination ; cela demande, en somme, de mobiliser les instruments et engagements existants en matière de climat et de biodiversité, et d'activer d'autres financements et mécanismes, pour mobiliser les gouvernements et les organisations privées.

L'initiative Path to Scale vise à augmenter le niveau mondial d'ambition concernant la reconnaissance juridique des droits autochtones et communautaires, avec pour but de porter cette reconnaissance jusqu'au seuil qui permettra de réaliser les objectifs climatiques et de biodiversité pour 2030. Il est impératif de tirer le maximum de profit des occasions uniques que représentent les CdP du climat et de la biodiversité programmées en 2021, pour franchir enfin le pas entre sensibilisation et action à grande échelle. Pour atteindre ce niveau d'ambition, il faudra sécuriser les droits des communautés sur au moins 400 millions d'hectares (ha) boisées riches en biodiversité dans les pays tropicaux, et mobiliser au moins 3 milliards USD sur les 10 prochaines années. Ces cibles chiffrées, si elles sont atteintes, placeraient aux mains des peuples autochtones et des communautés locales la moitié des forêts tropicales du monde, ce qui aurait pour effet d'accroître drastiquement leur potentiel de conservation à long terme, de fixer quelques 125 tonnes d'équivalent CO2 supplémentaires et d'éviter l'émission dans l'atmosphère d'environ 1,099 (entre 0,463 et 4,456) gigatonnes d'équivalent CO2 de carbone forestier, tout en bénéficiant à plus de 200 millions d'habitants des zones rurales à travers le monde.

Sur la voie d'un impact élargi et transformateur (Initiative Path to Scale and Transformation) : ambition et collaboration au service des objectifs mondiaux

RRI propose une nouvelle initiative collaborative associée à un cadre collectif d'investissement ayant pour finalité d'élargir et intensifier les efforts déployés au niveau mondial. La proposition comprend : un groupe informel de travail composé de financeurs publics et privés, chargé de faciliter la collaboration, l'identification des cibles à atteindre et la conception de nouveaux mécanismes ; un processus plus large et plus ouvert pour accélérer l'apprentissage au sein de l'écosystème des acteurs engagés ; et l'élaboration et la mise à jour régulière d'outils d'investissement et de contrôle dans une démarche de responsabilité et de transparence. Un ensemble de cibles proposées pour orienter, mobiliser et stimuler un suivi rigoureux de ces efforts collectifs est décrit ci-après, avec ensuite un cadre stratégique pour investir de façon coordonnée et surveiller ensemble l'avancement de chacune des cibles fixées et les modalités d'exécution de l'initiative.

Cibles proposées pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat, de biodiversité et de développement. Cet ensemble simplifié de cibles permettra de surveiller l'avancement de la reconnaissance des droits fonciers communautaires, et montrera dans quelle mesure cette reconnaissance permet effectivement aux communautés d'exercer leurs droits, d'en tirer profit, et d'administrer et préserver activement les forêts ; ces cibles indiqueront également le niveau de soutien international accordé à ce programme. Les cibles établies devront donc être régulièrement mesurables et reposer, dans la mesure du possible, sur des niveaux de référence existants. Les cibles recommandées ci-après sont établies de façon raisonnée par rapport à l'état actuel des avancées juridiques, aux opportunités de changement existantes et aux coûts qu'elles représentent.

1. Soutenir la reconnaissance des droits communautaires sur au moins 400 millions ha. supplémentaires de forêts tropicales d'ici 2030, ce qui portera la surface totale des forêts appartenant ou assignées à des peuples autochtones ou communautés locales dans les PRFI des 30% actuels à plus de 50%.
2. Soutenir les réformes politiques et renforcer les capacités qui permettront de garantir aux peuples autochtones, afro-descendants et communautés locales, et en particulier aux femmes au sein de ces groupes, l'exercice effectif du droit et de la capacité d'administrer, de préserver, d'utiliser et de commercialiser des produits et services forestiers sur l'intégralité des zones placées sous leur contrôle d'ici 2030.
3. Mobiliser 3 milliards USD de nouveaux financements sur les 10 prochaines années, de 2020 à 2030, pour atteindre les cibles précédentes dans les pays à forêts tropicales. Ceci placerait au moins la moitié des forêts tropicales mondiales sous le contrôle des peuples autochtones, afro-descendants et locaux, ce qui augmenterait de façon décisive leur capacité à préserver dans la durée le patrimoine forestier, tout en fixant plus de 125 tonnes d'équivalent CO2 et en évitant l'émission prévue dans l'atmosphère d'au moins 1,099 (entre 0,463 et 4,456) gigatonnes d'équivalent CO2 de carbone forestier. Ce financement proviendra d'agences publiques d'aide au développement, d'organisations philanthropiques privées, d'investisseurs à impact social et d'organisations et fonds internationaux.

S'ils sont atteints, ces objectifs bénéficieront au minimum à 200 millions de personnes (dont la moitié sont des femmes) et permettront d'éviter l'émission d'une quantité significative de carbone forestier à l'échelle planétaire ; ils contribueront à assurer la protection des militants environnementaux et réduiront la possibilité de faire reculer les droits et garanties en matière de climat et de biodiversité. Des cibles progressives et des ordres de priorité graduels seront fixés sur la base des engagements pris et mis à jour périodiquement. Le système développé par RRI pour monitorer les droits fonciers comporte déjà des mécanismes solides de suivi des progrès accomplis sur les deux premières cibles, et les données existantes permettront d'établir sans difficulté un niveau de référence pour faire le suivi de la troisième. Grâce à des avancées récentes dans les capacités de télédétection, il serait également possible de surveiller l'impact de la sécurisation des droits fonciers sur le couvert forestier et le carbone stocké ou, au contraire, libéré.

Le cadre. RRI propose un cadre simplifié **(Graphique 1)** pour comprendre et surveiller le processus par lequel les autorités publiques des différents pays reconnaissent les droits fonciers communautaires et établissent les conditions propices pour que ces droits aient des retombées positives et durables en termes sociaux, environnementaux et économiques pour les populations locales, pour leurs pays et pour le monde. En bref, il existe deux voies d'action : celle de l'élargissement de la reconnaissance des droits fonciers, et celle de la transformation des systèmes sociaux, économiques et politiques pour permettre la transition des zones rurales vers un mode de conservation et de développement axé sur les droits. Chaque voie comporte trois étapes : la mise en place d'un cadre juridique et règlementaire adapté pour permettre la reconnaissance des droits ; la mise en œuvre ou adoption de ces droits/pratiques au niveau régional ; et leur pleine mise en œuvre/adoption au niveau national. Les différents pays se trouvent à divers stades de ce processus : certains sont dépourvus d'un environnement juridique approprié, d'autres en sont à la mise en œuvre au niveau régional, d'autres encore, moins nombreux, en sont à la mise en œuvre nationale.

Le cadre proposé est conçu en tenant compte de la trajectoire politique et de l'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et projets de réforme foncière. Par exemple, l'expérience récente d'un recul sans précédents sur les protections dont bénéficiaient les peuples autochtones et les communautés locales au Brésil nous a rappelé que les droits établis sont toujours vulnérables, et qu'il est donc primordial d'avancer parallèlement sur le volet transformationnel. De même, il est désormais évident que la mise en œuvre d'une législation est souvent tout aussi politique et difficile que son adoption, si ce n'est plus, et qu'il est donc indispensable d'avoir une société civile robuste pour encourager sans cesse les réformes, surveiller les progrès accomplis et répondre aux opportunités d'avancement comme aux menaces de retour sur les acquis. Les événements récents signalent en tout cas l'importance absolue pour tous les alliés de ce secteur et de cette fonction de lui assurer un financement et un soutien solides afin d'appuyer les avancées sur le terrain.

Graphique 1: Sur la voie d'un impact élargi et transformateur (Path to Scale and Transformation)

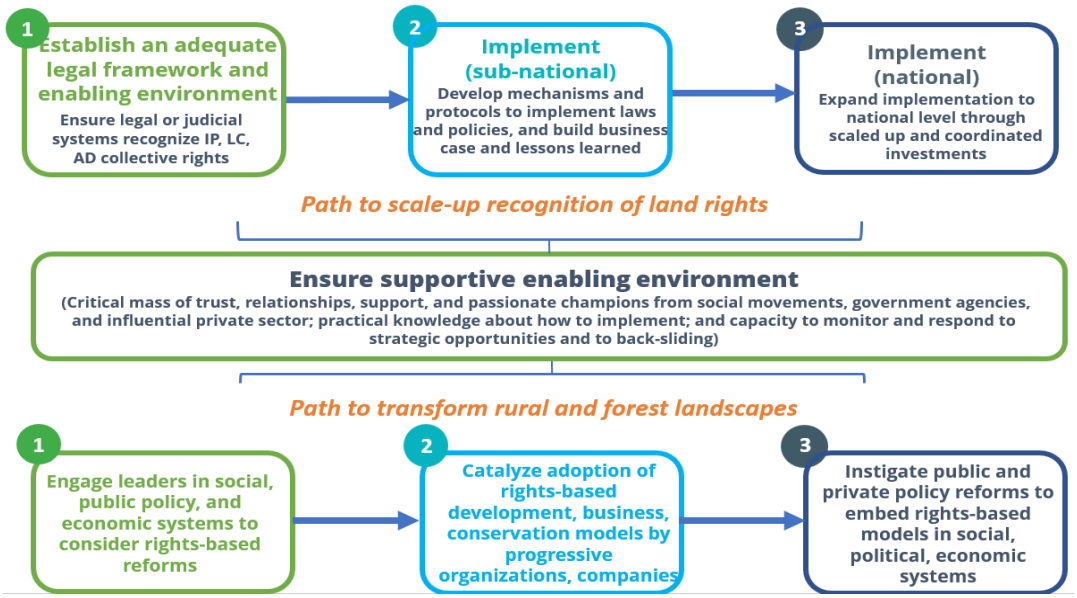

Ce cadre peut être utilisé pour identifier et surveiller les progrès accomplis par un pays ou au niveau global ; il a été mis en pratique pour la première fois dans l'élaboration du Cadre d'opportunités en 2020. Cette analyse avait alors révélé que, sur les 29 pays analysés, 14 se trouvaient déjà au troisième stade, 10 au deuxième et 5 au premier. Ainsi, le cadre peut servir à identifier des opportunités d'action tout autant qu'à faire le suivi des avancées et processus de chaque pays, de la première étape préparatoire jusqu'à la mise en œuvre complète au niveau national. Il peut également servir pour faciliter le déploiement coordonné du financement. Les bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale sont par nature en position de financer des projets au niveau national, exécutés par les gouvernements en place (étape trois). Les financeurs tels que le Tenure Facility s'intéressent quant à eux à des projets du niveau infranational (étape deux). Et d'autres, comme le Mécanisme de réponse stratégique de RRI, sont structurés pour financer des projets d'étape 1, destinés à bâtir des cadres juridiques et à soutenir la société civile, tout en contribuant à établir un environnement propice tout au long du processus. La coordination transparente et proactive entre les différents financeurs, à toutes les étapes du processus, permet de réduire les doublons et de renforcer l'efficacité et l'impact.

Ce cadre s'articule autour d'une stratégie visant l'élargissement des actions menées au niveau mondial, et autour de résultats escomptés et d'acteurs clés à chacune des étapes – cela est présenté au **Tableau 1**. Le tableau donne également un échantillon représentatif des pays qui se trouvent actuellement à chacune des étapes du processus, tel qu'il ressort du Cadre d'opportunités 2020. Merci de consulter la note conceptuelle correspondante pour connaître l'état de « préparation » de chacun des 29 pays inclus dans le Cadre, la superficie ayant fait l'objet d'une reconnaissance juridique et celle qu'il reste encore à faire reconnaître dans chaque pays, et les incidences de cela sur les stocks de carbone.

Tableau 1: Stratégie, résultats escomptés et acteurs clés dans l'élargissement des actions de reconnaissance des droits fonciers communautaires au niveau mondial

	Résultats escomptés en priorité	Mesures adoptées	Pays à ce stade
Étape1: Augmenter le nombre de pays dotés de cadres législatifs et règlementaires appropriés pour mettre en place un processus de reconnaissance des droits et renforcer la gouvernance	- Des cadres politiques, législatifs et règlementaires propices à la reconnaissance des droits fonciers et de la gouvernance communautaire, ainsi qu'à la gestion communautaire des forêts, sont adoptés. - Des initiatives nationales sont en cours pour incorporer dans les systèmes sociaux, politiques et économiques du niveau national des garanties pour les droits fonciers communautaires et pour le développement conduit par les communautés.	- Investissement dans des projets et programmes de taille réduite, ayant un bon potentiel de sensibilisation, d'avancement des réformes législatives et règlementaires, et de renforcement de la confiance entre les diverses collectivités. - Renforcement des capacités des organisations locales pour gérer et administrer leurs territoires et ressources. ***Principaux acteurs:*** Mouvements sociaux, organisations autochtones, communautaires et afro-descendantes, société civile, entités publiques locales et nationales, parlementaires, alliés.	***- Asie:*** RDP Lao ***- Afrique:*** Gabon, Soudan ***- Amérique latine:*** Guatemala **-** Élargissement progressif à tous les pays FCPF
Étape 2: Mobiliser davantage d'investissements pour la mise en œuvre des réformes foncières et soutenir les projets de renforcement communautaire au niveau infranational	- Des démarches visant à mettre en œuvre les politiques et législations de réforme foncière sont en phase de pilotage, les leçons sont tirées et diffusées aux collectivités concernées –la possibilité de progrès et d'élargissement est démontrée. - Des modèles de développement et de conservation axés sur les droits sont en phase de pilotage avec le concours d'investisseurs progressistes, et les communautés sont en mesure de gérer leurs forêts et territoires en toute sécurité.	- Coordination stratégique entre les financeurs et les investisseurs sur des projets de taille moyenne pour piloter la mise en œuvre des réformes foncières et renforcer les organisations et autorités locales. - Soutien aux organisations et mouvements des populations locales, ainsi qu'à la mise en place d'un environnement favorable à la mise en œuvre des réformes. ***Principaux acteurs:*** Mouvements sociaux, organisations autochtones, communautaires et afro-descendantes, société civile, ONG, entreprises et investisseurs privés progressistes, organismes publics locaux.	- ***Asie:*** Cambodge, Chine, Myanmar - ***Afrique:*** Cameroun, République centrafricaine, Kenya, République du Congo, Madagascar, Tanzanie, Ouganda, Zambie - ***Amérique latine:*** Bolivie, Brésil, Surinam

Étape 3: Mobiliser davantage d'investissements pour la mise en œuvre des réformes foncières et soutenir les projets de renforcement communautaire au niveau national	- Des investissements coordonnés et dimensionnés sont effectués pour élargir la mise en œuvre des projets visant la reconnaissance des droits fonciers ; et pour promouvoir une conservation et un développement axés sur les droits au niveau national. - Le soutien au renforcement des organisations des PA, CL et AD est permanent, et leur permet de prendre une part active aux mécanismes de partage des avantages, ainsi qu'aux investissements et politiques ayant un impact sur eux.	- Investissements coordonnés dans des projets à grande échelle menés par les autorités nationales et des organisations multilatérales d'aide au développement, qui s'inscrivent dans la durée pour favoriser l'apprentissage, stimuler l'adaptation et pérenniser les impacts. - Soutien aux mouvements/organisations des PA, CL et AD, ainsi qu'aux OSC, pour renforcer leurs capacités et contribuer à mettre en place l'environnement propice aux réformes, à la conservation et au développement. ***Principaux acteurs:*** Société civile, organisations autochtones, communautaires et afro-descendantes, autorités nationales, mouvements sociaux, alliés internationaux	***- Asie:*** Népal, Indonésie, Inde ***- Afrique:*** Burkina Faso, RDC, Liberia ***- Amérique latine:*** Colombie, Guyane, Pérou, Mexique

Modalités d'exécution. L'initiative a été lancée en 2020 lors des réunions informelles du « Groupe Chemin pour l'impact » (Path to Scale Group), et elle sera consolidée et élargie en 2021. Cela suppose quatre activités : établir des mécanismes pour mobiliser les principaux financeurs et gouvernements, créer de nouveaux mécanismes financiers, générer une base de connaissances nécessaires pour soutenir l'avancée, et promouvoir un meilleur apprentissage et davantage d'innovation dans l'écosystème général d'acteurs concernés. L'initiative a démarré de façon informelle, mais elle comporte la possibilité de formaliser les rapports si cette formalisation venait à présenter une valeur ajoutée évidente.

1. **Groupe de travail composé de financeurs publics et privés, issus de mécanismes de financement existants ou nouveaux, disposés à travailler de concert pour encourager des objectifs collectifs plus ambitieux, coordonner leurs actions et faire le suivi des progrès accomplis.** Ce groupe aura pour mission de fomenter des actions collectives destinées à élargir et intensifier la mise en œuvre de projets visant à sécuriser les droits sur les forêts tropicales au moins jusqu'au niveau minimum requis pour permettre la réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité. Le groupe devra se maintenir en étroite communication tout au long de l'année et se réunir une fois par an pour faire le bilan des progrès accomplis au niveau global, faire le suivi de la mise en œuvre et détecter les possibilités de nouveaux projets, identifier de nouvelles priorités en matière d'investissement, partager leurs expériences et coordonner leurs activités. Il s'assurera également de la bonne réactivité et reddition de comptes auprès des organisations autochtones et communautaires titulaires de droits. Il pourra accueillir les représentants des gouvernements ayant porté avec

détermination la mise en œuvre des projets de réforme foncière, ou bien établir un groupe séparé au sein duquel les gouvernements viendront donner de l'élan à l'initiative et promouvoir l'apprentissage.

2. **De nouveaux mécanismes financiers pour activer la demande d'investissements de la part des gouvernements partenaires et associer le secteur de la philanthropie privée.** Nous recommandons une approche à deux volets : 1) un Fonds intersectoriel de haut niveau au sein de la Banque mondiale et en coordination avec d'autres initiatives P2S pour promouvoir les projets axés sur la reconnaissance des droits fonciers, de la conservation et du développement au niveau communautaire ; et 2) un nouveau mécanisme indépendant chargé de mobiliser le soutien des fondations privées. Le fonds viendra compléter les initiatives existantes qui sont déjà engagées dans ce domaine, comme le programme britannique pour la gouvernance forestière, les marchés et le climat (UK Forest Governance, Markets, and Climate program), la NICFI norvégienne, le programme REM (REDD Early Movers), le FCPF, les Fonds d'investissement pour le climat (CIF) et le Fonds vert pour le climat. Les paramètres en matière de due diligence et de fonctionnement seront étudiés en 2021, notamment la participation des organisations autochtones à leur propre gouvernance. Il est stratégiquement important de mobiliser le soutien de la Banque mondiale car celui-ci incitera davantage de gouvernements à soutenir les réformes foncières communautaires, et mettra les autres ressources techniques, politiques et financières considérables dont dispose la Banque au service de ce programme, notamment les financements déjà alloués au FCPF et aux Fonds d'investissement climatique (CIF).

   Ce nouveau fonds sera associé à un nouveau mécanisme financier indépendant servant à attirer des engagements plus importants de la part du secteur philanthropique privé. Celui-ci sera destiné à soutenir le renforcement des capacités, de la gouvernance et de la résilience des organisations autochtones et communautaires, ainsi que la création d'un environnement propice à la reconnaissance de leurs droits fonciers et à leurs initiatives de conservation et de développement. Il prendra la forme d'un partenariat public-privé et sera conçu pour octroyer de larges subventions à des organisations existantes, ainsi qu'à de nouvelles initiatives prometteuses, au regard d'un ensemble de critères. Il pourra être conçu pour répondre rapidement, et financer des activités dans les pays dépourvus des conditions nécessaires pour élargir la reconnaissance des droits, en prenant des risques plus importants que ceux normalement acceptés par les fonds publics. Les deux nouveaux mécanismes se renforceront l'un l'autre et fonctionneront de manière coordonnée avec les initiatives existantes, afin que les financements soient acheminés vers les opportunités susceptibles de produire le plus grand impact en termes de sécurisation des droits communautaires.

3. **Production, diffusion et mise à jour des outils de sélection prioritaire et de suivi des investissements.** Afin d'engranger des résultats rapides et continus sur les objectifs fixés, il est impératif de disposer d'informations actualisées, transparentes et accessibles, concernant à la fois l'offre et la demande : l'état de préparation d'un pays en développement pour élargir son action et les possibles retombées en matière de climat, de biodiversité et de développement ; et les préférences des financeurs dans le déploiement de leur propre financement. RRI se chargera d'actualiser périodiquement le Cadre d'opportunités de façon à

faciliter le ciblage et le suivi, et de l'élargir afin d'y inclure davantage de pays et d'axes thématiques, par exemple les incidences en matière de conservation de la biodiversité ou de sécurité alimentaire. RRI établira par ailleurs un site internet dédié pour rendre accessibles les outils d'investissement et de suivi.

4. **Des conférences publiques pour promouvoir l'apprentissage accéléré, l'innovation et la reddition de comptes.** L'initiative convoquera des séminaires internationaux pour offrir une plateforme publique aux acteurs engagés dans ce programme, où ils pourront partager les enseignements tirés, profiler des innovations et développer des partenariats. Cette composante sera calquée sur le rôle que joue la Chatham House dans l'accélération et la dynamisation du plan d'action FLEGT (l'Application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux). Plusieurs de ces séminaires seront organisés en amont de la CdP 26 pour stimuler le développement de nouvelles initiatives.

L'opportunité qui s'offre à nous est à la fois sans précédent et limitée dans le temps. Les investisseurs publics et privés observent actuellement les CdP à venir en quête d'alternatives et d'un leadership fort. La concomitance des crises sanitaire et économique a accru la demande d'avantages sociaux et économiques dans les programmes climatiques nationaux. Des objectifs et initiatives plus audacieux, ainsi qu'une coordination stratégique avec la société civile, donneraient au monde un nouvel espoir de « rebâtir en mieux » et d'atteindre les urgents objectifs mondiaux relatifs au climat, à la biodiversité et au développement. ■

Priorités globales pour 2021

État des lieux

Les développements et les opportunités attendus au niveau mondial pour faire progresser les actions et les solutions fondées sur les droits ont pris une tournure spectaculaire et imprévue en 2020, à la suite de la propagation de la pandémie de Covid-19. Outre l'arrêt quasi-total des négociations sur le climat et la biodiversité, la pandémie a exercé des pressions imprévues sur les peuples autochtones, les communautés locales, les Afro-descendants et les femmes des communautés, affectant directement leur santé et leur bien-être, ainsi que leurs capacités à faire respecter leurs droits et à protéger leurs terres et leurs forêts contre les pressions externes croissantes. Pourtant, malgré le rétrécissement des espaces citoyens, la montée des pouvoirs autocratiques et la réduction des mesures de responsabilisation, les communautés démontrent en temps réel l'importance cruciale des droits fonciers sécurisés pour permettre la transformation sociale et économique dont nous avons urgemment besoin, notamment la réalisation des priorités mondiales en matière de climat, de biodiversité et de développement durable, ainsi que les efforts pour réduire l'appropriation illégale des terres et des ressources, maintenir des systèmes de production alimentaire résistants et assurer les services publics essentiels dans les régions éloignées. Plus particulièrement, les femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales ont continué à mobiliser leurs communautés pour préserver leur force et leur résilience, en jouant un rôle fondamental dans le leadership des mouvements communautaires, la protection des connaissances traditionnelles et la gestion des ressources communautaires essentielles, et ce malgré les menaces et la violence disproportionnées auxquelles elles sont confrontées.

Toutefois, grâce aux nouvelles analyses menées par RRI en 2020, il existe désormais des preuves sans précédent démontrant la faisabilité des nouvelles opportunités de sécuriser les droits de tenure communautaires et de faire progresser les actions de conservation et de lutte contre le changement climatique. Alors que les efforts pour mettre en application les cadres juridiques existants continuent d'être à la traîne dans la plupart des pays et que les investissements internationaux dans des solutions et des approches communautaires restent marginaux, les gouvernements, les donateurs et le secteur privé reconnaissent de plus en plus que parvenir à des droits de tenure fondés sur les communautés et sans discrimination de sexe est une condition préalable fondamentale vis-à-vis des objectifs environnementaux mondiaux et des priorités de développement durable.

Dans ce contexte, les prochaines délibérations de 2021 sur le climat et la biodiversité offrent des opportunités cruciales de faire évoluer la dynamique mondiale vers des solutions inclusives fondées sur les droits, dont on sait qu'elles sont efficaces, efficientes et équitables. Pour atteindre ces objectifs, il faudra que les gouvernements et les institutions internationales fassent preuve de plus d'ambition et d'engagement, qu'ils appréhendent mieux les opportunités d'étendre considérablement les droits de tenure fondés sur les communautés et les mesures de responsabilisation ascendante, et que les

détenteurs de droits et les femmes des communautés en particulier s'impliquent davantage dans des actions collectives en faveur de l'équité, du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Opportunités et priorités

Voie pour la mise à niveau : Les leaders sur les questions du climat et de la biodiversité reconnaissent aujourd'hui que les objectifs mondiaux de réduction des émissions dues à la déforestation, de conservation des écosystèmes naturels et de développement rural durable ne peuvent être atteints sans une meilleure reconnaissance des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des Afro-descendants sur les terres forestières, une gestion durable de ces forêts et une amélioration des moyens de subsistance des propriétaires des forêts.

La pandémie de Covid-19 a également renforcé l'urgence de sécuriser ces terres afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales. Un nombre croissant de gouvernements, d'organisations internationales et de philanthropes privés sont engagés dans cette cause et de nombreux exemples à travers le monde ont prouvé la possibilité de sécuriser les droits et les forêts de manière efficace et effective. Pour saisir ces opportunités correctement et à temps, il faudra faire preuve de plus d'ambition, d'investissement et de coordination – en tirant parti des instruments et des engagements existants en matière de climat et de biodiversité ainsi que des financements et mécanismes supplémentaires pour mobiliser les gouvernements et les philanthropes privés. Pour ce faire, RRI s'est engagée dans un nouveau cadre de travail – the Path to Scale and Transformation (Voie pour la mise à niveau et la transformation). En utilisant ses réseaux et son pouvoir de rassemblement, RRI est dans une position unique pour relever le degré d'ambition au niveau mondial et susciter les investissements dans la reconnaissance des droits fonciers, pour approfondir les directives opérationnelles afin d'atteindre ces objectifs, et pour développer des analyses stratégiques qui peuvent guider les actions et les efforts fondés sur les droits afin d'assurer des moyens de subsistance durables.

Renforcer les actions fondées sur les droits en faveur du climat et de la biodiversité : Les peuples autochtones et les communautés locales ont toujours joué un rôle essentiel dans la gestion et la protection des terres, des forêts et des systèmes d'eau douce du globe. Cependant, leurs capacités à protéger ces environnements vitaux et à rechercher des moyens de subsistance adaptés aux conditions locales dépendent en fin de compte de la reconnaissance et de la protection de leurs droits sur les terres et les ressources, tant au niveau local que mondial. S'appuyant sur la dynamique croissante en faveur de changements transformatifs urgents qui peuvent accélérer les progrès vers les priorités mondiales en matière de climat et de biodiversité, RRI s'appuiera sur l'ensemble croissant de preuves soutenant les actions fondées sur les droits, ainsi que sur le leadership et la capacité des leaders autochtones et communautaires pour (i) soutenir la reconnaissance pleine et effective des communautés locales en tant que détenteurs de droits distincts sur la scène internationale ; (ii) renforcer le soutien aux actions climatiques et de conservation fondées sur les droits ; et (iii) accélérer l'approbation du « Gold Standard » grâce à une masse critique d'organisations actives dans les domaines du climat et de la conservation.

Tirer parti du leadership et de la parole des femmes des communautés : L'attention portée aux droits des femmes s'est accrue ces dernières années, et la communauté internationale du développement reconnaît désormais les droits et l'autonomisation des femmes et des filles comme des éléments essentiels en faveur du développement social et économique. Les femmes des communautés jouent un rôle crucial en tant que soutiens familiaux, leaders, entrepreneuses rurales et protectrices des forêts, mais elles sont confrontées à des inégalités persistantes dans la réalisation de leurs droits et sont disproportionnellement victimes du non-respect des droits fonciers des communautés. Garantir ces droits est à la fois une question de justice entre les sexes et une façon de protéger leurs communautés et de faire des progrès en matière de développement et d'objectifs climatiques.

Pour remédier à cette omission essentielle, le programme de RRI sur la justice de genre exploitera en 2021 les principales opportunités sur la scène internationale pour promouvoir des actions et des solutions équitables et inclusives fondées sur les droits afin de relever les défis du climat, du développement et de la conservation à travers les priorités suivantes : (i) développer la sensibilisation et le soutien aux droits de tenure des femmes par une meilleure coordination des mouvements sociaux de femmes et des initiatives communautaires, revoir le groupe consultatif sur la justice de genre pour mieux répondre à l'agenda des mouvements de femmes autochtones, afro-descendantes et communautaires sur les droits de tenure, et assurer un plus grand engagement mondial envers les droits des femmes sur les terres, les forêts et les entreprises communautaires ; (ii) faire progresser les droits de tenure des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales, ainsi que la parité dans la représentation et la participation au sein des plateformes internationales sur le changement climatique, la biodiversité et les ODD ; (iii) travailler avec les mouvements de femmes à travers le monde pour documenter leur leadership et leurs meilleures pratiques afin de rendre visible leur rôle essentiel dans la gouvernance et les forêts et terres communautaires, en tant qu'agents de changement locaux et que leaders politiques à travers le monde en développement ; et (iv) utiliser le pouvoir de rassemblement et les communications stratégiques de RRI pour la sensibilisation et la diffusion d'informations essentielles sur les droits fonciers des femmes.

Renforcer les moyens de subsistance locaux et les mesures de responsabilisation : Il est maintenant reconnu que les droits fonciers communautaires sécurisés ne représentent qu'une fraction des zones revendiquées de façon coutumière, ce qui est une cause importante de pauvreté, de conflits, de dégradation de l'environnement et de sous-investissement dans le monde en développement. De même, les entreprises et les investisseurs progressistes reconnaissent que l'insécurité des droits fonciers et les communautés économiquement vulnérables et touchées par l'insécurité alimentaire représentent des risques importants sur leurs activités et leurs investissements. Mais les mesures prises à ce jour par les entreprises et les investisseurs ne se sont pas traduites par des changements positifs pour les populations locales et les femmes, et n'ont pas non plus réduit les impacts environnementaux de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les plateformes et les mécanismes permettant de traiter les risques liés à la tenure, d'améliorer la responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement en amont et de provoquer les changements

systémiques nécessaires et urgents dans les secteurs des terres et des ressources font cruellement défaut.

La demande croissante pour la durabilité et pour des mesures fondées sur les droits indique qu'il y a de plus en plus d'opportunités de tirer profit de l'intelligence collective et de l'expérience de la Coalition et de la plateforme du groupe Interlaken de RRI pour (i) redresser les déséquilibres persistants de pouvoir dans les paysages ruraux en élargissant et en renforçant les plateformes multipartites qui ont prouvé leur efficacité pour assurer la collaboration des détenteurs de droits avec les gouvernements et le secteur privé ; (ii) renforcer la transparence et la responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement en amont grâce à des initiatives de suivi communautaire ; et (iii) influencer les gouvernements des pays en développement et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour faire progresser les approches et les solutions basées sur les droits face aux problèmes systémiques qui entravent les progrès mondiaux en matière de climat, de biodiversité et de développement durable.

Stratégie

La valeur ajoutée de RRI sur la scène internationale est constituée par un dévouement aux changements systémiques qui ne peuvent être réalisés que par la parole et l'action collectives de la Coalition. Conformément aux nouvelles opportunités pour peser au niveau mondial, les contributions du SAGE pour 2021 s'articuleront autour de quatre stratégies complémentaires :

- Relever le degré d'ambition mondiale et accroitre les engagements financiers des principaux donateurs publics et privés pour garantir les droits et les moyens de subsistance des PA, CL et AD, ainsi que ceux des femmes lors des COP sur le climat et la biodiversité ; élaborer de nouveaux mécanismes financiers pour mobiliser davantage de fonds et d'actions gouvernementales ; et participer activement à une coordination et à un suivi soutenus des progrès vers les nouveaux objectifs ;
- Assurer la présence d'une masse critique d'organisations actives dans le domaine du climat et de la conservation pour : (i) soutenir publiquement le « Gold Standard » ; (ii) s'engager à soutenir davantage la reconnaissance légale des droits fonciers des autochtones, des communautés et des Afro-descendants dans leurs interventions et leurs investissements ; et (iii) soutenir la mise en place d'un système de contrôle indépendant ;
- Soutenir l'adoption de critères d'autodéfinition et d'auto-identification pour les communautés locales et les femmes en leur sein par les plateformes officielles des PACL dans la CCNUCC et la CDB, en garantissant la parité de représentation et l'implication active des communautés locales dans l'élaboration de positions et de déclarations politiques communes avec les peuples autochtones ; et
- Tirer parti d'une masse critique d'entreprises et d'investisseurs importants liés au groupe Interlaken pour piloter des systèmes de surveillance communautaire (CBM), et partager publiquement les expériences afin d'informer et d'influencer leurs pairs et le secteur pour qu'ils adoptent des approches fondées sur les droits.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1 : Réduction de la portée des réunions mondiales et de la mobilisation et du plaidoyer en personne des détenteurs de droits.

> *Stratégies d'atténuation : Les restrictions imposées par le Covid-19 aux déplacements et à l'engagement en personne devraient persister en 2021, ce qui affectera les formes traditionnelles de dialogue et les réunions de haut niveau. Conjointement à la demande croissante de réduction drastique des modes de transport à forte consommation énergétique dans le contexte de la défense de l'environnement, RRI tente de tirer parti de ses capacités croissantes en termes de communication et de mise en relation pour organiser des webinaires de haut niveau et des plateformes en ligne afin d'accélérer l'apprentissage commun et de catalyser des actions collectives autour d'opportunités et de priorités spécifiques. À cette fin, RRI s'appuiera sur les enseignements tirés des précédents efforts de coordination mondiale (IPCCresponse.org par exemple), et sur la capacité croissante de rassemblement virtuel du GRR et des initiatives menées par la Coalition (par exemple, les plateformes numériques du GLF) pour mobiliser une action et un plaidoyer coordonnés et pour faire avancer la mission de RRI sur la scène internationale.*

Risque 2: Obtenir des résultats dans un environnement mondial de plus en plus dense et concurrentiel.

> *Stratégies d'atténuation : Dans le contexte actuel, il existe des risques associés aux hypothèses sous-jacentes du programme mondial de RRI. Il y a davantage d'organisations et de parties prenantes qui se disputent l'espace et l'attention dans les secteurs des droits fonciers, du climat et de la conservation, créant ainsi des messages et des agendas plus nombreux et parfois concurrents ; cette surcharge risque de nuire à la réalisation du programme proposé et de ses résultats. Liée à l'analyse factuelle proposée dans le programme, l'idée d'un monde « post-vérité » propagée par les régimes politiques populistes de certains grands pays peut laisser à penser que l'analyse factuelle est généralement moins influente. Enfin, le programme vise à influencer la structure et le contenu des principaux cadres mondiaux du climat et de la biodiversité, mais il est prouvé que ceux-ci ne sont pas nécessairement influents ou mis en œuvre au niveau local, ce qui signifie qu'il existe un risque que l'intervention proposée n'ait pas de résultats. RRI considère que ces risques ont respectivement une probabilité moyenne, faible et élevée.*
>
> *Pour atténuer ces risques, RRI va : s'assurer que le réseau est mobilisé pour influencer au sein des multiples espaces où les partenaires et les collaborateurs sont déjà impliqués pour peser sur les cadres de travail traitant du climat et de la conservation, et procèdent selon un ensemble cohérent de messages ; maintenir des normes élevées pour l'analyse stratégique à entreprendre dans le cadre du programme proposé ; et exploiter sa structure multi-scalaire pour s'assurer que le plaidoyer et les solutions sont appliqués auprès des parties prenantes les plus stratégiques et aux moments politiques les plus opportuns, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre.* ■

Tableau 2: La stratégie globale de RRI

Résultats principaux	Activités	Produits clés
1. Les principaux bailleurs de fonds publics et privés : 1. augmentent l'ambition mondiale et les engagements financiers pour garantir les droits et les moyens de subsistance des populations autochtones, des communautés locales et des Afro-descendants lors des conférences des parties sur le climat et la biodiversité ; 2. développent de nouveaux mécanismes financiers pour mobiliser davantage de fonds et d'actions gouvernementales ; et 3. participent activement à la coordination et au suivi des progrès vers de nouveaux objectifs.	▪ Établir le processus de convocation et de coordination du Path to Scale pour accroître l'ambition et les engagements financiers, et encourager la coordination stratégique entre les investisseurs, la collaboration et le développement de nouveaux mécanismes, et obtenir le soutien et la participation officiels de bailleurs de fonds gouvernementaux et de philanthropes privés stratégiquement influents. ▪ Si le soutien est obtenu, concevoir et mettre en place les nouveaux mécanismes ou initiatives financiers proposés et organiser les consultations appropriées ▪ Organiser un dialogue de haut niveau avec les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et les organisations de détenteurs de droits dans la perspective des conférences des parties afin d'accélérer l'apprentissage et l'action pour relever les ambitions mondiales, encourager le développement de nouveaux mécanismes financiers, qui seront conçus selon les conseils du groupe "Path to Scale", avec la participation des détenteurs de droits. ▪ Commander des études sur les lacunes opérationnelles et institutionnelles, et les mécanismes et options recommandés pour augmenter le financement international afin de renforcer les organisations autochtones et communautaires, et l'environnement favorable, et de mobiliser les gouvernements pour qu'ils augmentent les engagements en faveur de la reconnaissance des droits fonciers des communautés. ▪ Étendre et mettre à jour le Cadre d'Opportunités pour 2021 : 1) compléter les évaluations opérationnelles "en profondeur" des pays prioritaires du FCPF en coordination avec la Banque mondiale ; 2) étendre et	▪ Mécanisme de coordination établi, avec sa propre marque et soutenu par les principaux bailleurs de fonds et organisations. Nouveaux mécanismes et initiatives établis si le soutien est obtenu. ▪ Des consultations habituelles avec les organisations des détenteurs de droits qui sont les Partenaires et le Collaborateurs de RRI pour qu'ils puissent apporter leurs commentaires et définir leur engagement dans les nouveaux mécanismes, et pour mieux présenter leurs arguments aux niveaux national et régional. ▪ Identifier des porte-paroles venant des organisations autochtones et communautaires, surtout des femmes, qui peuvent défendre ce programme à la Conférence des parties (CdP) et d'autres évènements importants. ▪ Au moins un dialogue de haut niveau entre les bailleurs de fonds, les institutions de financement multilatérales et les détenteurs de droits pour faire progresser l'apprentissage et les solutions pour un soutien financier basé sur les droits. Tirer profit des autres événements régionaux et mondiaux pour encourager le soutien et des engagements des gouvernements. ▪ Des analyses spécifiques pour rendre opérationnelle l'initiative "Path to Scale", permettre des investissements coordonnés et le suivi des progrès. ▪ Une plateforme web (liée au site Internet de RRI) pour héberger les données, les analyses, les outils et les messages de l'initiative Path to Scale. Budget: ▪ Financé : 147 500 dollars (USD) ▪ Sans financement : 340 000 dollars (USD)

	approfondir l'analyse à d'autres pays concernés - en collaboration avec l'Alliance mondiale des collectivités territoriales, la Banque mondiale et d'autres ; et 3) diffuser, et discuter avec les membres du groupe "Path to Scale". ▪ Mener une nouvelle étude de référence sur les droits au carbone des forêts - mettre à jour et élargir l'enquête préalable sur la reconnaissance juridique des droits au carbone ; études de cas sur les cadres juridiques et réglementaires des droits au carbone dans les pays stratégiquement importants afin d'évaluer les implications des marchés de compensation publics et privés, et identifier les problèmes et les recommandations. ▪ Élaborer un cadre permettant de suivre les progrès des gouvernements en matière de reconnaissance juridique des droits aux moyens de subsistance et d'autres conditions favorables à l'avancement d'un développement social et économique autodéterminé et d'approches de conservation dirigées par les communautés.	
2. Des organisations et des mouvements de détenteurs de droits s'approprient et approuvent la Norme d'excellence (« Gold Standard ») et s'engagent avec les organisations actives dans le domaine du climat et de la conservation pour assurer i) qu'ils adoptent la norme Gold Standard ; ii) qu'ils s'engagent à soutenir davantage la reconnaissance juridique des droits fonciers des autochtones, des communautés et des Afro-descendants dans leurs interventions et leurs investissements	Soutenir les organisations de détenteurs de droits au sein et en dehors de la Coalition RRI à : ▪ S'approprier, appuyer et développer la norme Gold Standard comme instrument de plaidoyer politique. ▪ Élaborer une stratégie de sensibilisation et une feuille de route pour obtenir l'appui des principales organisations de protection du climat et de conservation. ▪ Prendre des mesures de suivi pour rendre opérationnel la norme Gold Standard en tant qu'instrument efficace pour renforcer la responsabilité des organisations qui l'approuvent. ▪ Exploiter les moments clés, les rassemblements et les plateformes (y compris le GLF, le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN) pour soutenir les actions et les	▪ Stratégie de sensibilisation, d'engagement et d'appui au Gold Standard avec les organisations de détenteurs de droits ▪ Soutenir les organisations de détenteurs des droits i) avec les événements de lancement et de sensibilisation ; ii) à prendre des actions de suite pour la surveillance et la responsabilité ; iii) à élaborer un cadre des priorités des détenteurs de droits pour les processus de la CDB et de la CCNUCC. Budget: ▪ Financé : 25 000 dollars (USD) ▪ Sans financement : 185 000 dollars (USD)

	engagements fondés sur les droits et catalyser le soutien à la conservation fondée sur les droits dans le contexte du cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la CDB. ▪ Soutenir les détenteurs de droits engagés dans les négociations sur le climat et la biodiversité afin de développer un ensemble commun de priorités et de demandes pour les CdP de la CDB et de la CCNUCC.	
3. Les plateformes officielles de PACL au sein de la CCNUCC et de la CDB adoptent des critères d'autodéfinition et d'identification des communautés locales et des femmes en leur sein, garantissant la parité de représentation et l'engagement actif des communautés locales dans l'élaboration de positions et de déclarations politiques communes avec les peuples autochtones.	▪ Soutenir l'établissement d'un consensus entre les trois régions sur les critères d'identification/auto-identification des communautés locales, tout en renforçant le soutien des coalitions d'organisations de peuples autochtones pour assurer la représentation des dirigeants des communautés locales à la plate-forme de la CCNUCC. ▪ Favoriser un plus grand alignement entre les mouvements de femmes afin de mobiliser des programmes et des priorités coordonnés fondés sur les droits, et mieux positionner les revendications des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés pour la parité en matière de représentation, de participation et de prise de décision afin d'influencer les forums internationaux, tels que la Convention sur la biodiversité (CDB) et la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26 de la CCNUCC).	▪ Cadre définissant les critères d'autodéfinition et d'identification des collectivités locales. ▪ Feuille de route pour assurer la parité dans la participation et la représentation des femmes dans les dialogues sur le climat et la biodiversité. ▪ Espace de rassemblement virtuel et communauté de pratique établis pour les réseaux et les initiatives en matière de droits des femmes. ▪ Stratégies de plaidoyer spécifiques. ▪ Au moins deux réunions interrégionales. Budget: ▪ Financé : 91 000 dollars (USD) ▪ Sans financement : 40 000 dollars (USD)
4. Une masse critique d'entreprises et d'investisseurs très en vue liés au Groupe d'Interlaken (par exemple 2 à 3) pilotent des systèmes de suivi communautaire (CBM) et partagent publiquement leurs expériences pour informer et influencer leurs pairs et le secteur afin qu'ils adoptent des approches basées sur les droits.	▪ Le groupe d'Interlaken élabore des directives à l'intention du secteur privé sur les conditions permettant de tirer parti des CBM pour améliorer la transparence des chaînes d'approvisionnement, la responsabilité et le respect des droits locaux. ▪ Le groupe d'Interlaken élabore et fait avancer des recommandations politiques communes sur les prochaines réformes réglementaires européennes exigeant une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement dans les chaînes d'approvisionnement afin d'intégrer	▪ Document d'orientation sur les CBM. ▪ Au moins deux notes, déclarations de position et/ou outils de collaboration communs au niveau mondial ou national. ▪ Au moins un projet pilote local de suivi communautaire des chaînes d'approvisionnement et des investissements. ▪ Au moins un webinaire de dialogue intersectoriel et d'échange de connaissances. ▪ Evaluation des modalités de soutien à la coordination des CBM au sein de la Coalition RRI.

	les mesures de confiance et les approches fondées sur les droits. ▪ Étendre et approfondir les plateformes et véhicules d'engagement du secteur privé au Kenya, au Liberia, au Malawi, au Laos et en Indonésie pour faire avancer les réformes, les approches fondées sur les droits et tirer parti des mesures de confiance. ▪ Organiser des possibilités d'apprentissage virtuel horizontal et des projets pilotes locaux de gestion des ressources humaines afin de renforcer la capacité et la coordination entre les détenteurs de droits pour responsabiliser les groupes d'intérêt publics et privés et faire progresser les investissements fondés sur les droits.	Budget: ▪ Financé : 40 000 dollars (USD) ▪ Sans financement : 240 000 dollars (USD)

Plans de travail 2021 par Région

Afrique

Raisons de l'engagement

La question de savoir à qui appartiennent les terres et les ressources naturelles est une source majeure de conflit en Afrique. Les communautés revendiquent la propriété de près de 80 % des terres du continent, mais seulement 10 à 15 % de ces terres sont officiellement reconnues. Cette année, l'étude mondiale de RRI sur la superficie des terres a montré que l'Afrique possède la plus grande partie des terres de PACL non reconnues par rapport à l'Asie et à l'Amérique latine. Mais alors que les territoires des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) représentent 69,5 % de la zone géographique des pays africains étudiés, 505,5 millions d'hectares de ces terres restent non reconnues. Le continent reste la région prioritaire pour les donateurs et la principale destination des investissements fonciers les plus importants. Dans le même temps, la plupart des gouvernements de la région espèrent devenir des économies émergentes au cours de la prochaine décennie en exploitant leurs ressources naturelles, plusieurs d'entre eux ont même décrété pendant la pandémie que les industries extractives étaient des entreprises essentielles. Parallèlement, les gouvernements de la région s'efforcent de respecter leurs engagements internationaux sur le climat, qui limitent généralement l'accès aux forêts communautaires par le biais d'une conservation forteresse. La pression foncière et la concurrence accrue pour les terres se traduiront probablement par des violations des droits de l'homme et la criminalisation des défenseurs des droits fonciers, une menace sur les moyens de subsistance des communautés et des changements dans leur mode de vie, avec notamment des répercussions sur les femmes et les jeunes.

Au milieu de ces défis, il existe des opportunités sans précédent d'assurer la pleine reconnaissance des droits collectifs des PACL, comme le prouvent les efforts déployés pour mettre en œuvre les droits fonciers communautaires dans des pays tels que le Kenya, le Liberia, le Burkina Faso, le Mali, la RDC, le Bénin, le Malawi, le Togo et Madagascar. Le Cadre d'opportunité 2020 de RRI montre que sur les douze pays analysés sur le continent, trois (RDC, Burkina Faso et Libéria) ont des cadres juridiques adéquats pour des projets de grande échelle de mise en œuvre de réformes de la tenure, tandis que sept (Kenya, Cameroun, RCA, Madagascar, République du Congo, Tanzanie et Ouganda) ont des cadres juridiques adéquats pour des projets à moyenne échelle. Les gouvernements adoptent actuellement des réformes progressistes qui reconnaissent officiellement les droits fonciers et forestiers collectifs des PACL.

En 2021, RRI capitalisera sur ces gains politiques avec le nouveau cadre du "Path to Scale" servant comme instrument d'organisation et grâce aux récentes analyses de la Coalition en aidant les communautés à saisir les opportunités et à influencer les programmes de développement et les investissements privés. Au niveau national, la Coalition cherchera à s'engager directement auprès des gouvernements et des législateurs pour les réformes et leur mise en œuvre, tout en travaillant à la

sensibilisation au sein des communautés locales. Les données et le pouvoir de la Coalition seront mis à profit pour concevoir des stratégies régionales visant à améliorer le plaidoyer au niveau national et régional et à influencer les donateurs. Au niveau régional, nous faciliterons les ateliers de partage des connaissances et créerons des forums pour échanger sur les meilleures pratiques afin de renforcer les capacités et les connexions dans toute la région, notamment concernant l'égalité hommes-femmes. Le développement du "Path to Scale" pour la région à travers des analyses, des réunions, et l'identification des opportunités et des principaux acteurs permettra à la Coalition de saisir des opportunités et diriger un appui essentiel vers la mise en œuvre des droits communautaires. La Coalition s'intéressera aux effets du Covid-19 tout en abordant les principales opportunités pour les régimes de tenure collective. En s'appuyant sur les initiatives existantes, la Coalition soutiendra les entreprises communautaires et les modèles de conservation communautaires qui améliorent les moyens de subsistance et les résultats en matière de durabilité et qui promeuvent les droits des femmes. Nous organiserons la troisième édition de l'atelier sur les institutions foncières africaines pour les droits communautaires afin de faciliter le partage d'expériences et de mobiliser les acteurs par l'intermédiaire du Réseau des institutions foncières africaines pour les droits communautaires (ALIN), et donc de contribuer à la promotion du "Path to Scale" parmi les gouvernements, les agences de développement, les investisseurs privés, et d'autres acteurs clés pour agrandir la reconnaissance des droits des communautés. Sur la base de l'étude de cas sur la criminalisation des défenseurs des droits fonciers en Afrique de l'Est, nous soutiendrons des réunions stratégiques pour documenter et répondre aux menaces croissantes de criminalisation des défenseurs des droits fonciers en Afrique de l'Est et dans toute la région.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

État des lieux

En RDC, les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) revendiquent la propriété coutumière de 87,24 % des terres forestières du pays, soit environ 87,91 millions d'hectares de la surface forestière totale (226,71 millions d'hectares), mais le gouvernement ne reconnaît actuellement leur propriété légale que sur 0,53 % de cette surface. Avec la phase pilote de mise en œuvre de la foresterie communautaire en cours actuellement, le gouvernement espère confier la gestion de 2,5 millions d'hectares de forêts aux communautés d'ici 2023. La réussite de la phase pilote permettra de placer beaucoup plus de terres forestières sous gestion communautaire. La RDC fait partie des dix pays qui ont été jugés prêts par le Cadre d'opportunité de RRI pour de grands projets nationaux ou infranationaux afin de mettre en œuvre des réformes de la tenure forestière. Les réformes juridiques stratégiques progressent lentement dans les secteurs des forêts, des terres et de l'utilisation des terres, qui constituent des opportunités majeures pour faire progresser les droits des communautés ; et plusieurs textes de loi seront examinés et mis en œuvre en 2021 :

1. En ce qui concerne la politique foncière, le projet de document élaboré doit être validé, et devrait servir de base à une loi foncière révisée qui devrait être achevée d'ici à la fin 2021. Le document sur la politique foncière contient des dispositions progressistes, notamment la

reconnaissance des droits fonciers coutumiers des communautés, des droits des communautés au CLIP et des droits des femmes à la gestion et à la propriété foncière.

2. En ce qui concerne l'aménagement des terres, le processus de réforme a abouti à un projet de document politique et un projet de loi sur l'aménagement des terres, qui sont toujours en discussion pour validation et adoption.
3. Un nouveau projet de loi sur la protection des droits des peuples autochtones est en débat au parlement et pourrait être adopté dans les prochains mois.
4. Le processus de foresterie communautaire est mis en œuvre avec l'objectif du gouvernement de placer 2,5 millions d'hectares de terres forestières sous gestion communautaire d'ici 2023. Un projet stratégique catalysé avec la Coalition et ses collaborateurs pour sécuriser 300 000 hectares de forêts PACL d'ici à 2022 est en cours avec le soutien du Tenure Facility.

Opportunités et priorités

Premièrement, les processus de réforme foncière et de l'aménagement des terres, notamment la révision du code forestier et l'élaboration de la politique forestière, sont des opportunités stratégiques pour les OSC et les communautés afin de s'assurer de l'adoption de dispositions progressistes. Deuxièmement, l'élaboration et l'adoption du projet de loi sur les PA constitue un outil novateur qui permet aux communautés de PA de sécuriser leurs terres forestières et de participer efficacement aux processus décisionnels. La phase pilote du processus de foresterie communautaire est pleinement en cours, permettant aux communautés de demander et d'obtenir des concessions forestières communautaires. Priorités :

- Soutenir les consultations publiques sur le projet de document de politique foncière et le projet de loi foncière ainsi que sur le projet de document de politique et le projet de loi sur l'utilisation des terres dans les autres provinces, afin de s'assurer que les droits des communautés sont garantis dans les textes, et de soutenir les ateliers de validation finale ;
- Fournir un soutien technique et de plaidoyer aux communautés dans le processus de demande d'obtention de concessions forestières et dans leurs efforts pour gérer les concessions accordées ;
- Soutenir l'élaboration de plans de développement local des communautés et le renforcement de leurs moyens de subsistance ;
- Soutenir le plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi sur les peuples autochtones ;
- Soutenir les droits fonciers des femmes, le développement de leurs capacités et leur participation aux processus de réforme foncière et de l'aménagement des terres ;
- Poursuite de l'engagement REDD+ pour les droits fonciers communautaires.

Stratégie

1. **Analyse, rassemblement, plaidoyer et facilitation des connexions :** (a) Exploitation des données pour influencer les processus de réforme (politique foncière, d'utilisation des terres et des forêts), et soutien des consultations provinciales, des débats multipartites, notamment la collaboration directe avec le gouvernement sur le processus de réforme foncière, en

mettant l'accent sur les droits des femmes, et (b) collaboration directe avec le parlement, le sénat et la présidence pour l'adoption de la loi sur les peuples autochtones.

2. **Renforcement des capacités :** (a) Soutenir la sensibilisation des communautés et de l'administration locale aux réformes et aux consultations sur les terres et l'utilisation des terres, notamment la mise en œuvre des forêts communautaires et le processus REDD+, et (b) soutenir les communautés dans l'élaboration de plans de gestion simples pour leurs concessions forestières communautaires, et le renforcement des moyens de subsistance des communautés.
3. **Rassemblement :** Ateliers multipartites sur l'avancement du processus de réforme de l'aménagement des terres.

LIBERIA

État des lieux

Les droits des PACL sont reconnus sur 3,06 millions d'hectares de terres forestières représentant 49,41 % de la superficie totale des forêts du Liberia, tandis que les PACL revendiquent la propriété de 49,80 % de la superficie du pays. Adoptée en 2018, la loi sur les droits fonciers (LRA) comprend des dispositions pour la reconnaissance des droits fonciers coutumiers sans exiger de titre de propriété, des droits des femmes dans la gestion et la propriété des terres, et du droit des communautés au CLIP. Les règlementations relatives aux droits coutumiers sont achevées, adoptées et actuellement lentement mises en œuvre. Il est essentiel que toutes les réglementations restantes soient achevées pour assurer la cohérence avec l'agenda des droits collectifs. Le travail du gouvernement sur la stratégie nationale pour l'huile de palme, l'interprétation nationale des principes et critères de la RSPO, et d'autres politiques et réglementations a été ralenti en raison des difficultés économiques du pays, qui ont été exacerbées par les conséquences du Covid-19. En attendant, le pays progresse vers la phase d'investissement de la REDD+. Les organisations de la société civile, très mobilisées et organisées, sont en mesure de promouvoir les droits des communautés dans ces différents secteurs.

Opportunités et priorités

Les opportunités et les stratégies comprennent : le pilotage de la mise en œuvre des réglementations de la LRA 2018 sur les droits coutumiers ainsi que les processus de rédaction des réglementations restantes ; la finalisation du document national d'interprétation des principes et critères de la RSPO ; l'achèvement de la stratégie nationale pour l'huile de palme ; l'achèvement du cadre national du CLIP ; et l'entrée dans la phase d'investissement REDD+ – avec la volonté du gouvernement de renforcer les droits fonciers. Priorités :

- Aider les communautés dans les consultations concernant la stratégie nationale pour l'huile de palme et l'interprétation de la RSPO ;
- S'engager auprès de l'autorité foncière pour l'achèvement des règlementations de la LRA, et assurer sa mise en œuvre et la sensibilisation ;
- S'assurer que les droits fonciers des femmes dans la LRA se traduisent en opportunités de moyens de subsistance ;

- Assurer le renforcement des capacités des OSC et des communautés concernant la REDD+ avec une formation en MEV, une sensibilisation et une formation des communautés ;
- Renforcer les capacités de la société civile à influencer les politiques et les processus clés en fournissant des données et des analyses, en soutenant les réunions stratégiques et en tirant parti des réseaux d'acteurs du secteur privé.

Stratégie

1. **Analyse et rassemblement :** (a) Exploiter l'analyse de RRI et le pouvoir de la Coalition pour faciliter l'engagement de la stratégie nationale pour l'huile de palme et les processus d'interprétation de la RSPO en fournissant une assistance aux consultations communautaires, et l'engagement des CDN pour assurer l'inclusion des droits de tenure communautaires, (b) collaborer avec l'Autorité foncière pour l'achèvement des règlementations de la LRA, la mise en œuvre et la sensibilisation, obtenir justice dans l'affaire River Gee, et soutenir les initiatives pour que les droits fonciers des femmes dans la LRA se traduisent en opportunités de moyens de subsistance.
2. **Sensibilisation de la communauté et renforcement des capacités :** (a) sensibiliser sur la LRA, (b) simplifier et finaliser la stratégie pour l'huile de palme, (c) mener des collaborations multipartites pour suivre la mise en œuvre de la REDD+ afin de garantir le respect des droits de tenure des communautés, et (d) formation des OSC et des communautés au suivi de la REDD+ et aux mécanismes de partage des bénéfices.

KENYA

État des lieux

Le Kenya dispose de l'économie la plus importante et la plus diversifiée d'Afrique de l'Est, avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 5 % depuis près d'une décennie – mais cette économie a été ralentie par les effets du Covid-19. La récente découverte de pétrole et d'autres ressources minérales représente un grand potentiel pour l'économie kenyane et exerce de fortes pressions sur les terres communautaires. Les PACL revendiquent la propriété de 5,25 % de la superficie totale du pays, soit 56,91 millions d'hectares, mais leurs droits ne sont reconnus que sur 3,33 % de cette superficie. Le gouvernement kenyan s'efforce actuellement de mettre en œuvre la loi sur les terres communautaires de 2016 (CLA), mais d'importants intérêts politiques se dressent contre sa mise en œuvre. La loi contient des dispositions permettant aux communautés de demander l'adjudication et l'enregistrement de leurs propriétés. Plateforme de la société civile, Community Land Action Now ! (CLAN) collabore avec le gouvernement, le secteur privé et les donateurs pour une mise en œuvre rapide et équitable de la CLA afin de garantir la sécurité de la tenure foncière des communautés.

Opportunités et priorités

Des règlementations pour la mise en œuvre de la CLA de 2016 ont été adoptées, et un groupe de travail gouvernemental, établi pour orienter les actions du gouvernement dans la mise en œuvre des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples sur le cas des communautés

Ogiek, a soumis son rapport au gouvernement. Ces étapes offrent des possibilités de mise en œuvre des droits fonciers communautaires. La plateforme CLAN continue d'aider les communautés à enregistrer leurs terres coutumières, notamment en recueillant des données et en documentant les injustices passées. CLAN est également stratégiquement positionné pour bénéficier d'un soutien inédit du Tenure Facility afin de mettre en œuvre la CLA et d'offrir des opportunités de développement au niveau national. Priorités :

- Fournir un soutien aux communautés pour la délimitation et l'enregistrement de leurs terres coutumières, pour le renforcement de leurs moyens de subsistance ;
- Renforcer les capacités des communautés sur la manière d'attirer des investisseurs potentiels intéressés par l'investissement dans les terres communautaires ;
- Tirer parti de l'engagement du secteur privé pour assurer la mise en œuvre de la CLA ;
- Intégrer plus explicitement les droits fonciers et la participation des femmes, en particulier le droit à la propriété.

Stratégie

1. **Analyse et rassemblement :** Exploiter les données et le pouvoir de la Coalition afin d'influer sur la collaboration des communautés avec le gouvernement, le secteur privé et les donateurs pour la mise en œuvre de la CLA.
2. **Rassemblement :** Animer des débats multipartites et des ateliers de renforcement des capacités ainsi que des réunions de sensibilisation sur les processus de mise en œuvre de la CLA et sur les droits des communautés.
3. **Renforcement des capacités :** Renforcement du CLAN, élaboration et soumission d'une proposition solide au Tenure Facility pour la mise en œuvre du CLA, et soutien aux moyens de subsistance des communautés.

MADAGASCAR

État des lieux

Les PACL revendiquent la propriété de 64,79 % des terres forestières de Madagascar, un pays d'une superficie de 58,18 millions d'hectares. Les droits des communautés sur leurs terres traditionnelles ne sont pas reconnus. Heureusement, avec le processus de réforme foncière en cours, le document de politique Malagasy 2015 a inclus des dispositions spécifiques reconnaissant les droits fonciers des communautés. En 2019, le gouvernement a confirmé sa volonté de mettre en œuvre cette politique et a lancé un débat national en août 2019 qui a permis d'établir une feuille de route pour mettre en œuvre les dispositions légales spécifiques établies dans le cadre de la réforme de 2015. Ce débat a été suivi de consultations provinciales continues afin de recueillir les contributions publiques nécessaires à la rédaction des textes juridiques.

Opportunités et priorités

La mise en œuvre de la feuille de route pour l'élaboration du cadre juridique traitant du statut spécifique des terres communautaires et le processus de consultation nationale sont des opportunités stratégiques pour faire progresser les droits des communautés. À cela pourrait s'ajouter la mise en œuvre de nouvelles stratégies visant à soutenir les droits des communautés et le développement durable. Pour la première fois, Madagascar disposerait d'un cadre légal pour les droits fonciers communautaires. Priorités :

- Plaidoyer pour faire avancer les réformes et leur mise en œuvre.

Stratégie

1. **Analyse :** (a) Exploiter les données pour influencer le gouvernement et les donateurs afin d'assurer la progression du processus de réforme foncière ainsi qu'une participation informée des communautés, (b) Utiliser les informations recueillies sur les systèmes traditionnels de tenures foncières existants pour une analyse visant à éclairer la rédaction de textes juridiques sur le statut spécifique des terres communautaires.
2. **Rassemblement :** Faciliter les dialogues multipartites sur la mise en œuvre de la feuille de route des droits communautaires et la rédaction de textes juridiques sur le statut spécifique des terres communautaires.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: Manque de volonté politique pour intégrer les apports des communautés et pour achever et/ou mettre en œuvre les réformes.

> *Stratégies d'atténuation : Mobilisation des acteurs et maintien d'une collaboration constructive avec le gouvernement.*

Risque 2: Récession économique et/ou manque de capacités financières et techniques des gouvernements pour achever et/ou mettre en œuvre les réformes.

> *Stratégies d'atténuation : Renforcer les capacités techniques des gouvernements nationaux et locaux, des OSC et des communautés.*

Risque 3: Manque de capacités financières et techniques des OSC et des communautés pour influencer et/ou mettre en œuvre les processus de réforme.

> *Stratégies d'atténuation : Ateliers de sensibilisation aux droits fonciers communautaires, du niveau local au niveau national, avec toutes les parties prenantes.*

Risque 4: Augmentation de la répression gouvernementale, réduisant les espaces civiques et entraînant des reculs politiques et la criminalisation des défenseurs des droits fonciers.

Stratégies d'atténuation : Soutenir le renforcement des capacités du niveau local au niveau national et la mobilisation des acteurs pour les défis juridiques et la protection des défenseurs des droits fonciers.

Risque 5: Augmentation des cas d'exposition au Covid-19.

Stratégies d'atténuation : Respect de la distanciation sociale et des mesures appropriées pour limiter l'exposition au virus. ■

Asie

État des lieux régional

L'Asie compte le plus grand nombre de peuples autochtones et de communautés locales de la planète, mais la reconnaissance des droits fonciers communautaires et coutumiers est en retard par rapport au reste du monde. L'étude de RRI sur l'estimation de la superficie (2020) montre qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, à peine 6 % des terres revendiquées par les peuples autochtones et les communautés locales sont officiellement reconnues, alors qu'en Amérique latine, ce chiffre est plus proche de 75 %. Les pays asiatiques sont loin derrière les pays latino-américains et même derrière de nombreux pays africains en matière de reconnaissance des droits, ce qui a un impact négatif sur des centaines de millions de peuples autochtones et de communautés locales.

En usant le cadre du "Path to Scale", RRI estime que l'absence de reconnaissance de la tenure foncière et forestière porte sur au moins 142 millions d'hectares en Asie du Sud et du Sud-Est. Les opportunités de reconnaissance des droits varient selon les pays, et l'étude de RRI sur le Cadre d'opportunité a révélé que trois pays de la région – l'Inde, l'Indonésie et le Népal – disposent de cadres juridiques appropriés et ont un intérêt politique à initier au niveau national des réformes de la tenure forestière et foncière pour les droits collectifs menés par les gouvernements. Ensemble, ces trois pays présentent une opportunité de reconnaître les droits fonciers et forestiers sur au moins 100 millions d'hectares de forêts et de terres communes et coutumières non forestières ; des investissements à grande échelle peuvent être réalisés par les gouvernements et les donateurs pour la reconnaissance des droits fonciers des communautés autochtones et locales dans ces pays. Dans d'autres, tels que la Birmanie, la Thaïlande et le Cambodge, les luttes pour la réforme des régimes de tenure coutumière se poursuivent, avec potentiellement des droits à reconnaître sur près de 30 millions d'hectares. Avec les récents changements juridiques et politiques en faveur des communautés, de petits investissements, notamment des projets pilotes pour la reconnaissance des droits, peuvent être réalisés dans ces pays afin d'encourager et de soutenir les réformes en cours. Tous les pays de la région doivent investir davantage dans le renforcement des organisations de peuples autochtones, de communautés locales et de la société civile.

Les conséquences de la non-reconnaissance de plus de 90 % des terres revendiquées de façon coutumière par les peuples autochtones et les communautés locales ne sont pas réjouissantes, notamment concernant les larges dépossessions, les déplacements de populations, les conflits, la criminalisation et la violence. Les femmes et la jeunesse ont été profondément touchées. Les gouvernements encouragent le secteur privé à investir dans des projets nécessitant beaucoup de terres et des modèles de conservation qui excluent les peuples autochtones et les communautés locales. La montée de l'autoritarisme dans des démocraties comme l'Inde, les Philippines, le Cambodge, l'Indonésie et la Thaïlande constitue une menace supplémentaire pour les droits et l'accès aux terres des communautés, alors que se réduisent les espaces démocratiques de protestation et de mobilisation. Les efforts des collaborateurs de RRI pour documenter les conflits fonciers dans deux pays clés – l'Inde et l'Indonésie – révèlent plus de 2 000 conflits liés à la terre, touchant plus de sept millions de personnes et représentant au moins 200 milliards de dollars d'investissements. La crise

du Covid-19 a aggravé la situation dans toute la région. Une étude récente de RRI, AIPP et Coalition for Tenure Justice montre que plusieurs pays ont profité de la pandémie pour voter des lois et des politiques qui favorisent les investisseurs et augmentent la possibilité de prise de contrôle des terres et territoires des peuples autochtones et des communautés locales. En conséquence, la répression a fait augmenter les cas de criminalisation et de violence contre les défenseurs des terres des peuples autochtones et des communautés locales, les femmes étant particulièrement menacées. La conservation d'exclusion représente également une menace majeure pour les peuples autochtones et les communautés locales de la région : selon l'étude de RRI sur la conservation fondée sur les droits, plus de 800 millions de personnes en Asie vivent dans des paysages qui doivent être préservés pour protéger efficacement la biodiversité. Les régimes de conservation existant en Asie sont largement des régimes d'exclusion, en particulier en Inde et en Chine où 240 millions d'autochtones et 200 millions de membres de communautés locales habitent des zones riches en biodiversité, souvent sans droits fonciers et forestiers légaux.

Dans les démocraties de la région, les mouvements sociaux dynamiques menés par les organisations de peuples autochtones et de communautés locales alliées aux organisations de la société civile ont été les principaux moteurs des programmes de réformes collectives des terres et des forêts. L'attention croissante portée aux droits des PACL en tant que priorité pour le développement, le climat et la conservation au niveau mondial pourrait potentiellement devenir un facteur multiplicateur important des luttes nationales dans la région, et créer des opportunités pour renforcer ces discours et argumentaires aux niveaux national et régional. Cela entraine également des opportunités de renforcer le cadre du "Path to Scale" aux niveaux national et régional. Les principales opportunités pour RRI résident dans le soutien des capacités et de la volonté politique pour améliorer la reconnaissance et la gouvernance des droits collectifs sur les territoires et les terres dans différents pays ; dans la mise en avant stratégique du changement climatique, de la conservation et du développement durable basés sur les droits pour obtenir l'adhésion à l'agenda des droits ; dans la réponse face aux reculs politiques, aux lois néfastes, à la criminalisation, à la violence et aux conflits qui affectent les populations autochtones et les communautés locales ; et dans le renforcement des capacités et de la mise en réseau des organisations communautaires et autochtones locales, des organisations de la société civile et des partisans/défenseurs des droits des PACL au sein des gouvernements, des médias et du secteur privé, en soulignant l'importance du leadership des femmes et de la jeunesse.

En 2021 en Asie, RRI collaborera avec les programmes de droits fonciers collectifs aux niveaux régionaux, national et local. RRI poursuivra son engagement prioritaire avec l'Inde et l'Indonésie, où elle travaille en étroite collaboration avec des coalitions/réseaux de droits fonciers afin d'accroître la reconnaissance des droits fonciers et forestiers. RRI continuera également à donner la priorité au travail effectué au Népal étant donné le potentiel du pays en tant qu'exemple pour les meilleures pratiques en matière de reconnaissance des droits forestiers communautaires et de gouvernance, ainsi que de leadership des femmes dans le domaine. RRI répondra aux opportunités et menaces émergentes dans d'autres pays de la région à travers le mécanisme de réponse stratégique (MRS), les initiatives du groupe Interlaken, et le travail entrepris par les membres de la Coalition. RRI cherchera également à faciliter les processus régionaux détaillés ci-dessous.

Les principales questions qui ont émergé du processus de planification au niveau régional concernaient la lutte contre la criminalisation et la violence croissantes à l'encontre des populations autochtones et des communautés locales de la région ; la construction d'argumentaires sur la conservation fondée sur les droits, l'atténuation du climat et la restauration des paysages comme solutions aux crises auxquelles sont confrontés les pays de la région ; et l'échange et la collaboration au niveau du leadership des jeunes et des femmes. Le retour des jeunes dans les villages à cause du Covid-19 a présenté une opportunité pour les organisations de PACL et la société civile de se mobiliser et de s'engager avec eux sur l'agenda de la tenure. Et l'augmentation des violations des droits de l'homme et de la criminalisation à cause de la crise du Covid-19 entraîne une contre-mobilisation et ouvre la possibilité de construire des alliances plus larges au sein de la société civile, de mobiliser le soutien des donateurs et d'impliquer le secteur privé. En 2021, RRI s'efforcera de faciliter davantage les processus régionaux de coopération, d'échange et d'apprentissage entre les pays, et de faire en sorte que les droits des PACL soient mieux pris en compte dans la région, en tirant les leçons des processus similaires en Amérique latine. RRI définira les opportunités et essaiera d'impliquer plus de donateurs, d'organisations de développement et de gouvernements dans la région pour augmenter les investissements dans la reconnaissance des droits.

Stratégies au niveau régional

Les stratégies se concentrent sur la collaboration stratégique, les échanges, l'apprentissage et le renforcement des capacités au niveau régional :

1. **Développement du cadre "Path to Scale" pour la région à travers l'analyse, des réunions, et l'identification des opportunités et des principaux acteurs :** la superficie potentielle des terres revendiquées par les PACL sera synthétisée avec les données du Cadre d'opportunité pour développer un cadre du "Path to Scale" préliminaire dans les pays de la région. En combinaison avec des consultations avec la Coalition et l'identification des acteurs principaux et des processus qui entraineront au développement des feuilles de route pour la mise à l'échelle de la reconnaissance des droits fonciers et la gouvernance basée dans les droits dans des pays clés de la région.
2. **Promouvoir le cadre "Path to Scale" avec les gouvernements et les acteurs clés de la région :** mobilisation du cadre du "Path to Scale" avec les OSCs, les mouvements sociaux, les donateurs, les agences de développement et les gouvernements pour mettre à l'échelle la reconnaissance des droits et la transformation basée sur les droits.
3. **Les conflits, la criminalisation et la violence contre les peuples autochtones et les communautés locales :** Partage des connaissances et échanges sur les statuts et initiatives existants dans la région, tels que le portail Tanahkita, le fonds d'urgence contre la criminalisation en Indonésie et Land Conflict Watch. Influencer les gouvernements pour qu'elles fassent de ces questions une priorité ; soutenir des efforts pour aider des institutions juridiques, légal, de la société civile, de développement et du secteur privé pour traiter les abus présumés et éviter tout nouveau conflit (promouvoir les normes, le suivi communautaire).
4. **La conservation et la restauration écologique basées sur les droits :** établir dans la région l'argumentaire selon lequel les droits des communautés sont essentiels pour une conservation efficace et pour l'atténuation du climat par le biais d'une analyse régionale et

d'un plaidoyer s'appuyant sur l'analyse au niveau mondial et national. Lier la restauration et la conservation des paysages forestiers fondées sur les droits aux moyens de subsistance et à la reprise économique après la crise du Covid-19 et influencer les gouvernements, les organisations de conservation, les donateurs et le grand public pour susciter un soutien à la reconnaissance des droits.

5. **Développer une stratégie régionale d'apprentissage, d'échange et de partage d'expérience sur les questions de genre et de droits :** Tirer parti de l'expérience et de l'apprentissage à travers la région et utiliser cela pour influencer les argumentaires régionaux et mondiaux. Travailler avec les principaux réseaux de femmes et le leadership régional pour collaborer avec les leaders féminins d'autres régions (Afrique et Amérique latine) afin d'élaborer une position commune pour la CCNUCC, la CDB et la COP en 2020.
6. **Jeunesse :** connecter et amplifier les leaders jeunes autochtones et communautaires qui soutiennent la résilience communautaire intergénérationnelle.

INDONÉSIE

État des lieux

L'Indonésie présente une très grande inégalité en matière de tenure foncière, avec 1 % de la population qui contrôle 68 % de la richesse nationale, principalement des biens fonciers. Plus de 30 millions d'hectares de forêts sont sous le contrôle de 500 entreprises. Les compagnies minières contrôlent plus de 40 millions d'hectares. Plus de 16 millions d'hectares de terres sont allouées à des plantations industrielles d'huile de palme, qui sont gérées par treize conglomérats. Les données de Konsorsium Pembaruan Agraria (KPA) montrent que 71 % des terres en Indonésie sont contrôlées par des sociétés forestières et 23 % par d'immenses conglomérats de plantations, le reste étant laissé aux communautés. Les peuples autochtones et les communautés locales revendiquent la propriété coutumière d'au moins 40 millions d'hectares (22 % de la superficie terrestre de l'Indonésie) et d'une grande partie des paysages marins. La non-reconnaissance des droits des PACL et la remise de leurs terres coutumières à des entreprises sous forme de concessions ont entraîné conflits, souffrances et dépossessions, ainsi qu'une mauvaise gestion des terres. La reconnaissance réelle des droits et de la juridiction légale sur les terres et forêts des PACL en Indonésie n'a pas eu lieu et seulement quelque 3 % de la superficie forestière totale a une forme de reconnaissance officielle en faveur des PACL (ce qui signifie que 4,2 millions d'hectares de forêt sont sous gestion communautaire, mais que les PA possèdent moins de 50 000 hectares de forêts coutumières). En raison de la lutte persistante des PACL et des paysans, le cadre juridique et politique émergent prévoit diverses formes de reconnaissance de la juridiction des PACL sur les terres, la plus importante étant les forêts « adat ». Les données les plus récentes sur l'étendue de la reconnaissance formelle sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous. Le rythme de la reconnaissance formelle, en particulier des droits « adat », reste extrêmement lent, notamment à cause de multiples blocages et menaces.

Tableau 3

	Engagement gouvernemental	Réalisation	Potentiel estimé par les OSC
Réforme agraire	9 millions d'hectares	Moins de 20 000 hectares (0,47% du potentiel)	ND
Foresterie sociale	12,7 millions d'hectares	3,6 millions d'hectares de forêts sous gestion communautaire.	10,2 millions d'hectares de terres communautaires cartographiées via un processus participatif
Forêts coutumières (Hutan Adat)	2,2 millions d'hectares	En juin 2020, le ministère de l'Environnement et des Forêts avait reconnu 44 630 hectares de forêts adat (droits de propriété) grâce à des réglementations locales ; 1,5 million d'hectares de forêts adat ont été reconnus au niveau infranational	Territoire potentiel estimé des PA : 40 millions d'hectares

Le gouvernement Jokowi a promis de donner la priorité à la reconnaissance des droits des PACL, une promesse notamment faite dans son manifeste électoral et lors de la Conférence sur la tenure de 2017 organisée par la Tenure Coalition à Djakarta. Cependant, peu d'engagements en faveur de la reconnaissance des droits ont été pris. Certains gouvernements régionaux et locaux ont été plus favorables à la reconnaissance des droits, offrant des opportunités d'investissement et de soutien en faveur de l'agenda de la tenure des PACL. Les organisations de PACL, en particulier Aliansi Masyaraket Adat Nusantara (AMAN) et KPA, ont renforcé leurs capacités juridiques et techniques au fil des ans pour soutenir la reconnaissance des droits et la gouvernance. Le projet du Tenure Facility en cours, avec AMAN, KPA et BRWA, illustre le potentiel de la collaboration avec les organisations des PACL pour accroître la reconnaissance des droits.

Il y a peu de chances que le président Jokowi tienne ses promesses non tenues en matière de reconnaissance des droits au cours de son deuxième mandat. Le contexte politique a changé car l'accent est mis sur les investissements qu'il faut attirer, en particulier dans le contexte d'une récession liée au Covid-19, et de nouvelles lois, telles que la loi « Omnibus » sur la création d'emplois, constituent une menace majeure de recul des droits des PACL. L'espace pour la société civile se réduit, avec un partage d'informations et une consultation limitée. Dans les années à venir, les droits fonciers et territoriaux des PACL seront probablement confrontés à des menaces et à des reculs majeurs, ce qui entraînera une augmentation des violations des droits de l'homme et des conflits. Dans ce contexte, il est essentiel d'aborder la multiplication des conflits et d'interpeller le puissant secteur privé pour faire pression en faveur du respect des droits humains fondamentaux et des droits de tenure des PACL ; et pour forcer le gouvernement à accélérer la reconnaissance et le respect des droits des PACL.

L'émergence de la Coalition for Tenure Justice (Tenure Coalition) au niveau national offre un espace de débats et de coordination stratégiques entre les organisations travaillant sur différents programmes politiques liés à la tenure mais confrontées à des défis similaires. À cet égard, les organisations membres ont confirmé le rôle de la Tenure Coalition en tant que centre de partage des

connaissances et de renforcement des capacités. RRI soutient la Tenure Coalition dans ses efforts en faveur de la reconnaissance des droits fonciers et de l'autonomisation des PA et des CL.

Opportunités et priorités

Le renforcement des droits collectifs sur les forêts et les terres par l'application de l'arrêt historique MK13 de la Cour constitutionnelle et du programme de réforme agraire constitue la principale occasion de faire progresser l'agenda de la tenure foncière et forestière en Indonésie. Dans ce cadre juridique et politique plus large, le défi essentiel consiste à surmonter l'opposition des intérêts particuliers, à susciter une volonté politique et à renforcer les capacités pour accroître la reconnaissance des droits, tout en luttant contre les lois, les politiques, les conflits et la criminalisation qui s'opposent aux droits des PACL en Indonésie. L'opposition suscitée par l'adoption de la loi « Omnibus » a permis de rassembler les mouvements paysans, étudiants et ouvriers. Cela offre une opportunité importante d'élargir et d'intensifier la mobilisation pour rétablir le respect des droits fondamentaux et faire avancer l'agenda de la tenure.

En 2021, les principales opportunités sont issues de la mobilisation contre la loi « Omnibus » ; des espaces émergents pour le suivi communautaire et des liens entre le secteur privé et les conflits ; un plaidoyer autour des économies basées sur les droits communautaires et la sécurité alimentaire pour obtenir le soutien des gouvernements ; et un travail sur le renforcement des capacités communautaires, en particulier auprès du leadership des femmes et des jeunes. La protection des défenseurs se trouvant en première ligne reste une priorité pour RRI. En attendant, même si les progrès dans la reconnaissance des droits des PACL sont lents au niveau national, un certain nombre de gouvernements locaux ont élaboré des règlementations locales pour reconnaître les droits des communautés de PA. Cela crée une opportunité de s'engager à la fois au niveau local et national pour démontrer que la reconnaissance des droits fonciers est essentielle pour assurer la résilience des communautés affaiblies par la crise du Covid-19, soutenir la souveraineté alimentaire, renforcer l'agenda de l'atténuation du changement climatique et atteindre l'objectif gouvernemental de développement inclusif et de conservation.

Stratégie

Les stratégies pour répondre aux opportunités et aux priorités en Indonésie sont les suivantes :

1. **Convocation :** Soutenir la Tenure Coalition en tant que réseau de la société civile pour faire avancer l'agenda de réformes des droits fonciers et forestiers et pour soutenir l'analyse, la consolidation des données (cartes) et le plaidoyer. Les membres de la Coalition ont des approches diverses dans leurs relations avec le gouvernement pour faire avancer les questions relatives aux droits. L'« appel le plus élevé » pour de véritables réformes foncières et forestières doit être pris en compte, et la facilitation et le soutien de RRI à la Coalition contribueront à déboucher sur une parole consolidée et collective des détenteurs de droits et de leurs organisations de soutien au niveau national et assureront l'expression efficace d'un agenda commun de la tenure des PACL (à travers la communication de la Coalition avec les

médias et l'implication des membres dans les consultations tenues aux niveaux présidentiel et ministériel).

2. **Se connecter avec les mobilisations de masse plus larges :** Soutenir la Tenure Coalition dans ses efforts pour atteindre et se connecter avec d'autres coalitions et acteurs de la plateforme tels que le Comité national pour la réforme agraire (KNPA), le Mouvement des ouvriers et du peuples (GEBRAK/syndicats) et la Faction du peuple indonésien (FRI/mouvement étudiant) pour contrer les lois néfastes. Cette alliance élargie contribuera à amplifier l'appel collectif de la société civile à mettre fin à la criminalisation, à résoudre les conflits systémiques par le biais d'institutions spécialisées au plus haut niveau et à mettre en place un mécanisme qui assure le traitement des revendications prioritaires des PACL.
3. **Analyse des données et production de preuves pour la reconnaissance des droits/redistribution des terres dans les endroits prioritaires pour les PACL et les femmes :** Renforcer les données du portail Tanahkita sur les conflits et les terres priorisées par les PACL pour la redistribution et la reconnaissance dans le cadre de divers programmes (réforme agraire, forêts autochtones). Ces données seront utilisées pour renforcer l'argumentaire auprès du ministère de l'Environnement et des Forêts, du ministère de l'Agriculture et de la politique « One-Map » pour une hiérarchisation efficace et un traitement diligent des revendications des PACL sur leurs terres, forêts et territoires.
4. **Plaidoyer pour des modèles économiques communautaires fondés sur les droits pour un développement inclusif, et pour une conservation, une atténuation du climat et une restauration écologique basées sur les droits :** Par le biais de projets pilotes et d'analyses, générer des preuves et des argumentaires avec les agences gouvernementales, les donateurs et les opérateurs du secteur privé sur la viabilité des modèles alternatifs de développement durable basés sur les droits par le biais des entreprises communautaires, de la conservation fondée sur les droits et de l'atténuation du climat. Plaider en faveur d'un investissement budgétaire de l'État dans des approches alternatives, basées sur les droits pour les entreprises communautaires.
5. **Connecter avec le secteur des entreprises (y compris le Groupe Interlaken) et le suivi communautaire (CBM) :** afin de mettre en place des mécanismes permettant de canaliser des informations fiables collectées par les communautés sur les pratiques des entreprises et de convenir d'espaces pour s'engager avec les communautés afin de remédier aux lacunes – tout en investissant dans le renforcement du CBM (par le biais d'échanges/d'apprentissage régionaux impliquant la jeunesse). Les expériences de terrain développées en Indonésie seront transmises aux membres du groupe Interlaken concernés.
6. **Protéger les défenseurs des droits fonciers :** par des mécanismes qui les soutiennent dans les situations de criminalisation et de violence et utiliser ces cas pour mobiliser le soutien de l'opinion publique par une campagne plus large de lutte contre la criminalisation.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: augmentation de la criminalisation et de la violence à l'encontre des dirigeants des PACL qui défendent leurs terres et territoires.

Stratégies d'atténuation : Soutien au fonds de lutte contre la criminalisation et au collectif d'avocats pour défendre les défenseurs des droits fonciers.

Risque 2: Fermeture des espaces de la société civile et répression accrue contre les militants qui s'opposent aux lois néfastes.

Stratégies d'atténuation : Fournir des preuves analytiques sur les opérations néfastes du secteur des entreprises et les intérêts particuliers afin de mobiliser largement contre ces lois.

INDE

État des lieux

RRI (2020) estime qu'au minimum 62,5 millions d'hectares de terres et de forêts en Inde sont des terres appartenant aux PACL. Bien que les estimations concernant la reconnaissance des droits varient considérablement selon les sources, RRI estime qu'à peine 5 % des terres et territoires potentiels des PACL ont été officiellement reconnus. Le cadre juridique fourni par la loi sur les droits forestiers (FRA) permet potentiellement de reconnaître des droits collectifs sur 40 millions d'hectares de terres forestières pour près de 170 millions de détenteurs de droits. Plusieurs autres lois s'appliquent aux terres non forestières, mais elles n'offrent pas ou peu de possibilités de reconnaissance et d'exercice effectifs des droits par les communautés. Dans le nord-est de l'Inde, plusieurs États offrent aux communautés autochtones un meilleur contrôle collectif des territoires et des terres collectives.

Le ministère des Affaires tribales (MAT) est le ministère central pour la mise en œuvre de la FRAToutefois, la mise en œuvre de la loi reste du ressort des gouvernements des États, dont la plupart n'ont pas montré beaucoup d'intérêt pour l'application de la loi, en particulier concernant les droits collectifs (ressources des forêts communautaires – RFC – ou disposition pour les RFC). Le Maharashtra est l'un des États où les dispositions pour les RFC ont été appliquées avec succès. Parmi les autres États où une certaine reconnaissance des RFC a eu lieu, on peut citer l'Odisha, le Gujarat et le Kerala. Le MAT a été largement indifférent à la mise en œuvre de la loi ; la FRA, et en particulier son importante clause sur les droits collectifs, semble destinée à rester lettre morte. La mise en œuvre de la FRA se heurte à une forte opposition de la part des défenseurs de l'environnement et de la puissante bureaucratie forestière.

Depuis plus de dix ans, un groupe varié d'OSC et d'organisations tribales et d'habitants des forêts de toute l'Inde font pression pour que la loi sur les droits forestiers soit appliquée. La contribution de RRI à ces processus a été considérable via le soutien à un plaidoyer politique fondé sur des éléments probants et une défense de la loi sur les droits forestiers au niveau juridique. RRI a soutenu et publié la première analyse du potentiel de la loi sur les droits forestiers en 2015, en utilisant les données du gouvernement pour estimer que 40 millions d'hectares de terres forestières peuvent être reconnus comme RFC à travers le pays. RRI soutient l'analyse, le plaidoyer et les interventions juridiques pour faire avancer l'application des droits des communautés dans le cadre de la FRA, tout en travaillant étroitement avec les organisations de la société civile et les gouvernements. Les projets pilotes

soutenus par RRI ont maintenant été étendus à un projet du Tenure Facility pour la reconnaissance des droits forestiers sur un million d'hectares de forêts. RRI a pu développer une bonne relation avec le ministère des Affaires tribales, qui est central pour la mise en œuvre des droits forestiers. RRI et ses collaborateurs cherchent à capitaliser sur ces espaces émergents pour faire avancer l'agenda des droits forestiers ainsi que pour écarter les principales menaces qui pèsent sur les droits des PACL. En 2020, RRI a également soutenu une analyse sur le Covid-19 et les droits forestiers montrant comment de nombreuses communautés dont les droits sur les forêts communautaires avaient été reconnus ont mieux résisté face au choc économique et social causé par la pandémie.

Opportunités et priorités

Le développement des droits forestiers collectifs par le biais de la loi sur les droits forestiers (FRA) constitue la principale opportunité en Inde, car cette loi offre une voie claire et praticable pour la reconnaissance des droits sur plus de 40 millions d'hectares de terres forestières. Pour atteindre cet objectif, les principales actions sont les suivantes : susciter une volonté politique au sein du gouvernement central et provincial par le biais d'un plaidoyer fondé sur des preuves ; contrer l'opposition de la bureaucratie forestière et des partisans d'une conservation pure et dure ; créer des capacités au sein des gouvernements, de la société civile et des communautés villageoises, et protéger les défenseurs des droits se trouvant en première ligne face à la criminalisation et la contestation juridique de la loi sur les droits forestiers. Les opportunités suivantes seront essentielles en 2021 :

- Le discours mondial sur la conservation basée sur les droits, l'atténuation du changement climatique et le développement durable, comprenant notamment les études de RRI, fournit l'opportunité de créer un soutien au sein des gouvernements pour la reconnaissance des droits forestiers en contextualisant le potentiel pour l'Inde.
- Les dirigeants des États du Chhattisgarh et du Jharkhand sont plutôt favorables aux droits forestiers, ce qui fournit l'opportunité d'accroître la reconnaissance des droits forestiers dans ces États.
- Amplifiant le soutien de la société civile pour le FRA parmi des alliés dans les mouvements de conservation, changement climatique et jeunesse verte, surtout sur la reforestation basée sur les droits et des moyens de subsistances forestières.

Stratégies

1. **Analyse et plaidoyer pour générer un soutien politique :** Tirer parti des données et des analyses pour convaincre les législateurs des avantages de la mise en œuvre de la FRA et de la protection des droits fonciers.
2. **Analyse et plaidoyer pour faire face aux menaces pesant sur les droits :** Travail analytique sur les changements politiques et juridiques qui menacent les droits des PA et des communautés locales et apport de contributions aux mouvements/OSC et aux gouvernements.

3. **Stratégies juridiques :** Soutenir les réponses aux poursuites judiciaires contre la FRA ; renforcer les capacités et la mise en réseau des avocats et des militants engagés dans des actions en justice sur ces questions.
4. **Rassemblement :** Faciliter le rassemblement des principaux acteurs et parties prenantes pour :
   a. Développer des stratégies communes entre les acteurs engagés dans la reconnaissance des droits collectifs ;
   b. Influencer les gouvernements et les autres acteurs clés sur l'importance de la reconnaissance des droits pour le développement, le changement climatique, la restauration des paysages forestiers, la conservation, la garantie de la paix et l'atténuation des conflits.
5. **Renforcement des capacités :** Renforcer les capacités des partis prenantes, organisations de société civile et acteurs gouvernementaux.
6. **Promouvoir un processus de reconnaissance des droits égalitaire en genre et utiliser les réseaux de femmes comme multiplicateurs de force :** Intégrer des approches sensibles au genre et des analyses basés dans le genre plus largement dans le travail.
7. **Accroître le flux de ressources :** Faciliter le flux de ressources financières vers la reconnaissance des droits collectifs de la part des gouvernements ainsi que des donateurs.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque: L'action de plus en plus répressive et restreinte de l'État réduit l'espace politique pour la société civile et les mouvements luttant pour la reconnaissance des droits

> *Stratégies d'atténuation : Développer les capacités juridiques locales et nationales pour contester et protéger légalement les défenseurs des droits fonciers.*

NÉPAL

État des lieux

La superficie totale revendiquée par les peuples autochtones et les communautés locales au Népal est estimée à 6,7 millions d'hectares, dont 2,2 millions ont été reconnus comme forêts communautaires (RRI, 2020). Environ 3,326 millions d'hectares (22,6 % de la superficie du Népal) sont des pâturages et des prairies revendiqués par les peuples autochtones et les communautés locales, principalement situés dans le Haut Himalaya. Ces territoires ne sont pas encore reconnus. Même pour les 2,2 millions d'hectares de forêts communautaires très prospères, les droits sur les forêts ne sont pas entièrement garantis par la loi et la capacité des communautés à décider de leur avenir et à utiliser les ressources à leur profit est trop réglementée. La nouvelle constitution du Népal, adoptée en septembre 2015, offre un espace pour la création d'une législation qui puisse reconnaître les droits des communautés et des autochtones sur les terres et les forêts. Les cadres juridiques pour la reconnaissance des revendications territoriales des populations autochtones sur les terres forestières

et les pâturages demeurent inexistants et politiquement sous-exploités. Une grande partie du Népal a été déclarée zone de conservation, même là où les droits limités des PA et des CL par le biais de la foresterie communautaire restent largement non-reconnus. Une nouvelle loi nationale sur les forêts prévoit une reconnaissance juridique supplémentaire, mais insuffisante, des droits forestiers des communautés. La constitution prévoit également des rôles majeurs pour les gouvernements provinciaux et les gouvernements locaux dans la gouvernance des forêts et des terres. Les gouvernements locaux se sont vus attribuer la compétence en matière de foresterie communautaire, ce qui crée à la fois des opportunités et des menaces. Les opportunités résident dans la capacité des gouvernements locaux à promulguer des lois qui peuvent déréglementer la foresterie communautaire régie par la bureaucratie forestière et accorder aux communautés une plus grande autonomie. Les gouvernements locaux, en particulier ceux contrôlés par les peuples autochtones, pourraient également créer des lois et des règlementations pour la reconnaissance des territoires des PA. Dans le même temps, les gouvernements locaux pourraient considérer la foresterie communautaire comme une source potentielle de recettes fiscales, et tenter d'arracher aux communautés le contrôle de ces forêts.

Les principaux problèmes auxquels font face les PA et les CL sont les suivants :

- Non-reconnaissance des droits territoriaux sur les pâturages et les forêts, en particulier pour les populations autochtones ;
- Droits limités sur 2,2 millions d'hectares de forêts communautaires et imposition d'une gestion scientifique des forêts aux communautés par la bureaucratie forestière ;
- La conservation d'exclusion, en particulier dans les parcs nationaux, qui affecte les droits et l'accès des PA et des CL à leurs terres ;
- Une profusion de taxes et de règlementations imposés à la foresterie et aux entreprises communautaires par les différents niveaux de gouvernement – réduisant ainsi la contribution potentielle à la réduction de la pauvreté et contribuant à la corruption des fonctionnaires.

Les groupes forestiers communautaires et les femmes en leur sein sont bien organisés au Népal, sous l'égide de la FECOFUN, un partenaire de RRI influant politiquement. La Fédération népalaise des peuples autochtones (NEFIN) est un organisme de niveau national, mais elle reste limitée dans ses capacités. Il y a eu une collaboration accrue entre ces deux formations politiques pour le plaidoyer et la mobilisation politique sur des questions d'intérêt commun. RRI collabore avec la FECOFUN et la NEFIN ainsi qu'avec les OSC alliées. RRI a également soutenu la FECOFUN et ses partenaires pour obtenir un financement du Tenure Facility afin de mettre en œuvre un projet de reconnaissance et d'enregistrement des droits en collaboration avec les gouvernements locaux.

Opportunités et priorités

La nouvelle structure gouvernementale à trois niveaux représente une opportunité de plaider pour le changement aux niveaux provincial et local, afin d'assurer un contrôle communautaire efficace sur les forêts par la promulgation de lois, de réglementations et de politiques forestières favorables aux

populations. Les capacités politiques et la capacité de mobilisation avec la FECOFUN et la NEFIN agissent comme un multiplicateur de force. Les opportunités prioritaires en 2021 sont les suivantes :

1. Les gouvernements locaux, compte tenu de leur compétence en matière de foresterie communautaire, peuvent s'imposer comme les garants et les défenseurs de droits forestiers communautaires sécurisés. Ceci est mis à profit via le projet du Tenure Facility en cours, mais restera une priorité pour RRI ;
2. La FECOFUN cherche à réformer le système de gestion scientifique des forêts imposé à la foresterie communautaire et à le remplacer par une gestion durable adaptable. Cette question, combinée à la gouvernance forestière et aux EFC, constituera une autre priorité;
3. L'incapacité de la conservation officielle à tirer parti de la conservation basée sur les droits et les problèmes causés par la conservation forteresse au Népal. Un mouvement est en cours pour réformer les lois de conservation au niveau local du gouvernement népalais à trois niveaux, ce qui, en cas de réussite, influencera les lois au niveau provincial et national;
4. Le leadership des femmes dans la foresterie communautaire offre une opportunité pour parvenir à une gouvernance forestière égale entre les sexes ;
5. Explorer les possibilités de reconnaissance des territoires coutumiers des populations autochtones, notamment les pâturages/prairies
6. Aborder les questions fiscales et de taxation liées à la foresterie communautaire.

Stratégies

1. **Plaidoyer** pour que des lois, politiques et budgets forestiers favorables aux communautés soient adoptés et mis en œuvre au sein des gouvernements nationaux, provinciaux et locaux. Veiller à ce que le projet du Tenure Facility, qui vise à accroître la reconnaissance des droits forestiers des communautés par la promulgation de lois et de règlementations au niveau local, se fasse sur des bases solides.
2. **Assurer l'ancrage** du projet Tenure Facility, qui vise à accroître la reconnaissance des droits forestiers des communautés par la promulgation de lois et de règlements des gouvernements locaux.
3. **Soutenir le développement économique fondé sur la foresterie communautaire** par le biais des entreprises forestières communautaires, du marketing, etc. en utilisant les ressources budgétaires gouvernementales pour ce faire.
4. **Stratégies de renforcement des capacités et de justice entre les sexes** qui amplifient le leadership des femmes aux postes politiques, dans les organisations et les entreprises forestières communautaires.
5. **Soutenir les partenaires et les collaborateurs pour collecter des fonds** auprès des donateurs, RRI ne disposant actuellement d'aucun budget national pour le Népal.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: Les gouvernements provinciaux peuvent promulguer des lois et des politiques provinciales qui limitent les pouvoirs des autorités locales et des groupes d'utilisateurs de la forêt communautaire.

Stratégies d'atténuation : *Soutenir la FECOFUN et ses organisations alliées dans le plaidoyer et la mobilisation afin de prévenir de telles lois et politiques.*

Risque 2: Les gouvernements locaux peuvent réduire les pouvoirs et l'autonomie des groupes de foresterie communautaire et traiter les forêts communautaires comme une source de revenus.

Stratégies d'atténuation : *Le projet du Tenure Facility proposé vise à remédier à ce risque important en aidant les gouvernements locaux à promulguer des lois qui reconnaissent les droits forestiers communautaires et à dresser une cartographie dans 100 des 753 gouvernements locaux, en créant des meilleures pratiques et des points de référence clairs. Ces mesures, combinées à un plaidoyer politique, contribueront à atténuer ce risque sérieux.* ■

Amérique latine

État des lieux régional

Au cours des quatre dernières décennies en Amérique latine, les mouvements de peuples autochtones, d'Afro-descendants, de communautés locales et de femmes ont démontré leur leadership dans la reconnaissance des droits de tenure collective. L'étude actualisée de RRI sur la superficie mondiale des terres, qui comprend douze pays d'Amérique latine – l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, la Guyane, le Mexique, le Pérou, le Suriname et le Venezuela – a révélé que sur la superficie totale des territoires détenus par les peuples autochtones, les communautés locales et les Afro-descendants, 75,9 % sont légalement reconnus, soit 433,6 millions d'hectares sur 571,1. Cependant, les droits des communautés ne sont toujours pas reconnus pour au moins 137,5 millions d'hectares revendiqués.

Les progrès de la région sur les cadres juridiques démontrent l'opportunité exceptionnelle pour les pays d'Amérique latine d'accroître la reconnaissance des droits de tenure collective revendiqués depuis longtemps. Cependant, les cadres juridiques pour la reconnaissance des droits de tenure collective ne sont pas souvent mis en œuvre, car les gouvernements, la société civile et les organisations de terrain manquent de ressources financières ou n'ont pas les capacités organisationnelles, une coordination institutionnelle forte ou d'intérêt politique pour mettre en œuvre les politiques et les lois relatives aux droits de tenure collective. Le Cadre d'opportunité de RRI, une analyse globale de l'état de préparation des pays pour investir dans la sécurisation des droits de tenure collective, démontre que la région a le plus grand potentiel de mise en œuvre de réforme de la tenure à travers la planète. Sur les neuf pays évalués dans la région, la Colombie, le Guyana et le Pérou sont prêts à réaliser de grands investissements nationaux et infranationaux pour accroître la reconnaissance des droits de tenure forestière, tandis que la Bolivie, le Brésil et le Suriname sont prêts à réaliser des investissements infranationaux de taille moyenne. D'autres pays, dont le Guatemala et le Venezuela, doivent s'efforcer de créer ou de renforcer un environnement favorable à la mise en œuvre de projets visant à sécuriser les droits de tenure des communautés. Dans ce cas, des investissements essentiels sont nécessaires pour développer la confiance, les capacités ou les cadres juridiques ou institutionnels, des conditions importantes pour continuer à fonctionner dans les trois groupes de pays afin de garantir la bonne mise en œuvre des politiques et des projets sur les droits de tenure des communautés et des femmes.

Plusieurs facteurs affectent la région, tels que la pandémie de Covid-19, les troubles politiques et l'augmentation des violations des droits humains, environnementaux et fonciers. En dehors des États-Unis, l'Amérique latine est la région la plus touchée par la pandémie de Covid-19, qui frappe de manière disproportionnée les peuples autochtones, les Afro-descendants, les communautés locales et les femmes, illustrant les profondes inégalités chroniques de la région. Les taux de mortalité dus au Covid-19 au Pérou sont les plus élevés de la planète, tandis que le Brésil a le deuxième plus grand nombre de cas positifs, avec un taux de mortalité des populations autochtones 150 % plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Les droits territoriaux et l'autodétermination des communautés sont devenus plus importants que jamais pendant la pandémie. Les territoires communautaires sont devenus la meilleure « rempart » pour se protéger, tandis que les organisations de défense des droits ont rempli le rôle de l'État en informant la population et en surveillant la propagation de la maladie dans les communautés. Cependant, l'avancée des activités illégales (exploitation minière, forestière,

etc.) dans les territoires a rendu les communautés plus vulnérables face à la propagation du virus. La détérioration des institutions démocratiques et de nouvelles formes d'autoritarisme sont réapparues dans des pays comme le Brésil et la Colombie. La réticence persistante du gouvernement Duque à mettre en œuvre l'accord de paix risque de relancer le conflit interne en Colombie, le pays devenant le plus violent au monde pour les défenseurs des terres. Malgré le manque d'engagement de Duque pour faire avancer l'accord de paix, les donateurs et les institutions financières comme la NICFI, UK, la Sida, la Banque mondiale et la BID investissent dans la mise en œuvre de la réforme rurale de l'accord et dans le processus multi-cadastres pour la formalisation des droits de tenure foncière. Au Brésil, les politiques ultra-conservatrices de Jair Bolsonaro exacerbent la pression exercée par les intérêts économiques privés sur les territoires de PA, ce qui mène à un conflit ouvert et à la catastrophe environnementale. D'importantes manifestations de masse ont secoué plusieurs pays (Bolivie, Chili, Colombie, Guatemala et Pérou). Le Pérou vit désormais une crise politique avec la destitution abrupte du président Vizcarra pour des soupçons de corruption, et la Bolivie a rétabli son gouvernement démocratique après les troubles politiques dus à une élection présidentielle controversée qui a de nouveau débouché sur une victoire d'Evo Morales.

Alors que l'Amérique latine est la région où les violations des droits de l'homme et de l'environnement sont les plus importantes, les ONGs et les organisations de défense des détenteurs de droits régionales et nationales développent des systèmes de surveillance et de partage d'informations pour que les gouvernements et le secteur privé rendent des comptes. Par exemple, l'étude cartographique 2019-20 de RRI sur les conflits opposant les industries extractives et les projets d'infrastructure aux communautés entre 2017 et 2019 dans six pays (Brésil, Pérou, Colombie, Honduras, Guatemala et Mexique) a répertorié 102 cas touchant 1164 communautés, tandis que 295 individus ont subi des attaques ou une criminalisation directe. L'étude régionale de RRI apporte une nouvelle perspective liée à l'effet multidimensionnel et multiplicateur des violations des droits de tenure des communautés. La défense des droits territoriaux au moyen d'actions juridiques stratégiques est restée un outil important pendant la pandémie. Dans toute la région, les communautés autochtones et afro-descendantes se sont rapidement mobilisées pour contester les actions des États qui tentent de limiter la nature et la portée des droits au CLIP en favorisant les consultations en ligne. RRI a mobilisé des fonds du MRS pour aider les détenteurs de droits à empêcher le recul des droits au CLIP, comme l'a fait avec succès la Commission nationale des territoires autochtones (CNTI, un collaborateur de RRI) et des alliés qui ont réussi à révoquer un ordre administratif gouvernemental de tenir des réunions via Zoom pour les processus du CLIP en Colombie.

Opportunités et priorités

L'année 2021 offre une opportunité cruciale de s'appuyer sur les dix dernières années de travail de RRI pour faire progresser la reconnaissance des droits collectifs des Afro-descendants. L'Amérique latine compte une population de 200 millions d'Afro-descendants, et dans certains pays comme le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Nicaragua, le Honduras, le Suriname et le Guyana, ils ont été reconnus comme une ethnie distincte, avec des droits territoriaux régis par des cadres juridiques internationaux et nationaux. Toutefois, la mise en œuvre des politiques et des législations relatives aux droits de tenure reste inégale dans ces pays. Dans d'autres pays comme la Bolivie, le Guatemala, le Panama, le Costa Rica, le Mexique, le Pérou, la Bolivie, le Chili, le Paraguay et le Venezuela, les Afro-descendants ne disposent pas de la législation, de l'architecture institutionnelle et de la capacité

organisationnelle nécessaires à la reconnaissance et à l'officialisation des terres communautaires qu'elles détiennent de façon coutumière.

Le travail à long terme de RRI avec le mouvement afro-colombien contribue à consolider la reconnaissance des droits d'occupation en suspens dans le pays et à partager les enseignements tirés avec d'autres mouvements afro-descendants afin d'aider à définir une feuille de route régionale pour faire avancer la reconnaissance des droits collectifs dans différents pays. En encourageant l'apprentissage et une meilleure articulation et coordination d'un programme de droits de tenure commun aux organisations afro-descendantes, RRI soutient le mouvement régional afro-descendant pour élaborer une stratégie commune de plaidoyer afin de demander la mise en œuvre de leurs droits de tenure ou pour travailler à la création ou au rétablissement des conditions favorables à la reconnaissance des droits de tenure.

En utilisant le Cadre d'opportunité de la Coalition et les analyses des études foncières, RRI capitalisera sur les évaluations des pays pour promouvoir les efforts actuels et s'en servir pour développer la reconnaissance, avec des donateurs, tels que la BEIS, la NICFI, et des institutions financières et de développement telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Sur les 137,5 millions d'hectares de terres communautaires revendiquées à travers l'Amérique latine, dans les pays prioritaires de RRI – la Colombie et le Pérou –, les communautés revendiquent 31,7 millions d'hectares, et ces pays présentent des opportunités exceptionnelles pour combler ce manque de reconnaissance. Les efforts actuels de RRI en Colombie avec le CNTI et l'Agence nationale foncière pour résoudre les blocages dans les procédures normatives et administratives pour la reconnaissance, l'enregistrement et la protection des territoires autochtones, renforceront les capacités institutionnelles pour résoudre les 932 revendications territoriales de longue date des peuples autochtones. Cet effort contribue aux investissements actuels de la Banque mondiale, de la BID et des agences de coopération dans la réforme rurale de l'accord de paix. Au Pérou, où les communautés autochtones revendiquent 26,9 millions d'hectares, il est nécessaire d'investir davantage pour sécuriser les droits fonciers des communautés. Les efforts actuels de donateurs tels que la NICFI et la BEIS et d'institutions financières comme la Banque mondiale, la BID et le Tenure Facility peuvent être intensifiés pour combler ce manque de reconnaissance.

Depuis 2018, les dirigeants des communautés locales de toute la région se mobilisent pour résoudre une lacune essentielle dans la définition de ce qui constitue une communauté locale. Bien que la CCNUCC et les plateformes de communautés locales et de peuples autochtones de la CDB reconnaissent les droits des communautés locales à la participation et à la représentation, il n'y a pas de consensus sur les personnes qui sont les bénéficiaires de ces droits. Si cette question n'est pas résolue, les communautés locales ne peuvent pas revendiquer ou exercer leurs droits ; cette lacune dans la définition a empêché la reconnaissance des droits de tenure de milliers de communautés locales dans le monde. Dans le cadre de RRI, un groupe diversifié d'organisations de Mésoamérique et d'Amérique du Sud travaillent ensemble pour construire un consensus sur un ensemble de critères d'identification et d'auto-identification des communautés locales. L'objectif de la stratégie est d'intégrer les exigences d'auto-identification et d'identification des communautés locales dans les instruments juridiques et les déclarations de la CCNUCC et de la CDB, ainsi qu'au sein des agences de

coopération multilatérale et des gouvernements. La CCNUCC a approuvé le processus ; les prochaines étapes comprennent l'extension de l'élaboration d'un consensus avec d'autres communautés locales en Asie et en Afrique, le positionnement de la représentation de l'Amérique latine au sein de la plateforme de la CCNUCC et la réalisation de la parité pour la participation des femmes. En contribuant à clarifier la question des droits, il est possible de créer les conditions favorables à la réalisation des droits de tenure des communautés locales.

Dans toute la région, les femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés ont travaillé en faveur de la parité dans la représentation et pour de plus grandes opportunités de participation à la prise de décision à tous les niveaux. RRI a adopté une approche à multiples facettes pour faire progresser les droits de tenure des femmes et renforcer les capacités en soutenant une plus grande articulation entre les mouvements de femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés pour échanger les enseignements tirés, documenter leurs processus organisationnels et convenir de programmes communs aux niveaux national et international, tels que la CDB et la CCNUCC. La stratégie contribue à identifier les mécanismes, les conditions politiques et les cadres réglementaires qu'il faut améliorer ou créer pour faire progresser les droits de tenure des femmes.

Stratégies

En 2021, le programme pour l'Amérique latine poursuivra son approche interrégionale en se concentrant sur le renforcement des synergies, une plus grande collaboration et le partage d'expérience entre les détenteurs de droits et les alliés afin de saisir l'opportunité de progresser vers une plus grande sécurité des droits de tenure des PA, des CL, des AD et des femmes dans la région. RRI utilisera également son mécanisme de réponse stratégique (MRS) pour mobiliser les acteurs essentiels afin de faire avancer la reconnaissance et la protection des droits de tenure des PA, des CL, des AD, et des femmes là où des opportunités se présentent. Le plan de travail pour 2021 aborde les stratégies d'action collective suivantes.

1. **Développer les connaissances sur les opportunités de mettre en pratique le cadre du "Path to Scale" dans toute la région de l'Amérique latine.** Développer l'analyse et l'identification des pays et des divers acteurs (donateurs, membres de la Coalition RRI, organisations de détenteurs de droits, banques multilatérales, ONGs et gouvernements nationaux et régionaux) actifs dans les différentes étapes du Path to Scale et la diversité des programmes et initiatives fonciers et des opportunités de financement existantes dans les pays.
2. **Promouvoir l'adoption et l'application du cadre "Path to Scale" dans la région.** Faciliter l'échange d'informations sur le cadre "Path to Scale" avec les gouvernements, les donateurs, les organisations internationales et les alliés sur les possibilités d'appliquer le cadre du "Path to Scale" pour parvenir à la pleine réalisation des droits fonciers collectifs des communautés et résoudre les dettes historiques sur la reconnaissance des droits des communautés autochtones, Afro-descendantes et locales.
3. **Accroître la reconnaissance des communautés afro-descendantes en s'appuyant sur des analyses existantes et nouvelles fondées sur des éléments factuels concernant le statut des droits des Afro-descendants, et notamment ceux des femmes, dans les pays choisis.** Pour ce faire, RRI développera une analyse régionale de l'état de la reconnaissance

des droits de tenure collective des communautés afro-descendantes en Amérique latine. En se basant sur l'étude de RRI sur les terres revendiquées et non reconnues par les communautés, la Coalition RRI a l'intention d'élargir les données sur les territoires ancestraux des Afro-descendants sans reconnaissance légale dans les pays sélectionnés afin de faciliter la défense de la reconnaissance et de la protection de leurs droits territoriaux à différents niveaux. Afin de maintenir et d'étendre les conditions favorables à la capacité organisationnelle des organisations afro-descendantes, RRI organisera des rencontres axées sur l'échange d'enseignements tirés sur les stratégies utilisées pour faire progresser la reconnaissance des droits territoriaux des Afro-descendants, et notamment ceux des femmes. Cette rencontre permettra de lancer un débat avec les banques multilatérales, telles que la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, et les gouvernements.

4. **Faire des progrès dans le renforcement des droits de tenure sur les terres et les ressources des communautés locales dans les politiques et engagements nationaux et internationaux sur le changement climatique et la conservation.** Pour y parvenir, RRI consolidera le processus d'élaboration des critères d'identification et d'auto-identification des communautés locales en Amérique latine et facilitera l'articulation avec les processus des communautés locales dans d'autres régions pour assurer leur participation et leur représentation au sein de la plateforme de la CCNUCC pour les communautés locales et les peuples autochtones. Concevoir une stratégie pour positionner la participation et la prise de décision des femmes des communautés locales au sein de la plateforme de la CCNUCC pour les communautés locales et les peuples autochtones afin d'atteindre la parité des sexes dans la représentation de la plateforme.
5. **Faire progresser les droits de tenure, de participation et de représentation des femmes à différents niveaux ; contribuer à renforcer le leadership et la parole des femmes dans divers espaces de décision en mettant en évidence leur contribution aux économies locales et à la sécurité alimentaire, à la gouvernance territoriale, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets ainsi qu'à la conservation.** RRI organisera des rencontres afin de créer une plus grande synergie entre les femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés pour la transmission des connaissances et des enseignements tirés des processus organisationnels, renforçant le leadership par des approches intergénérationnelles et fondées sur le genre afin de construire un programme commun pour plaider en faveur d'une participation efficace et paritaire dans les espaces de prise de décision.
6. **En s'appuyant sur les efforts passés et actuels de RRI ainsi que sur des donateurs et des institutions financières telles que la NICFI, la Banque mondiale, la BID, la BEIS, et le Tenure Facility, RRI va susciter de nouvelles stratégies pour garantir les facteurs favorables à la poursuite de la reconnaissance des droits de tenure des peuples autochtones au Pérou et en Colombie.** RRI évaluera les possibilités de promouvoir des investissements plus importants dans la création, le maintien et l'amélioration des conditions favorables sur le plan politique, technique, institutionnel et de la capacité organisationnelle des mouvements sociaux dans certains pays évalués dans le cadre du CO comme étant prêts pour des investissements moyens et petits pour la sécurité des droits de tenure.
7. **S'appuyant sur le travail régional de RRI de ces deux dernières années sur la prévention du recul des droits et la criminalisation, la Coalition RRI se concentrera sur**

l'approfondissement de l'analyse et de la production de données sur les impacts différenciés de la violation des droits sur les femmes et les jeunes autochtones, afro-descendants et des communautés locales. RRI renforcera la connexion et le partage d'informations entre les organisations de terrain et les alliés, et consolidera et appliquera une méthodologie standardisée pour analyser les informations provenant de sources multiples. Cette phase de travail complétera l'approche de RRI sur l'effet multidimensionnel et multiplicateur de la violation des droits montrée en exemple dans la plateforme Story Maps. Cette stratégie permettra d'élargir le réseau d'organisations de RRI travaillant sur la relation entre la violation des droits collectifs sur les terres et les ressources et les droits de l'homme et de l'environnement, et de renforcer le plaidoyer.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: La crise politique persistante dans la région peut limiter les possibilités de dialogue pour parvenir à un accord commun avec les gouvernements afin de faire progresser la reconnaissance des droits de tenure collectifs des Afro-descendants.

Stratégies d'atténuation : RRI développera un système de surveillance via le réseau d'organisations afro-descendantes et d'alliés dans les pays afin d'identifier et de convenir de mesures qui peuvent être prises pour rétablir ou améliorer les conditions favorables.

Risque 2: Absence de consensus parmi les organisations communautaires locales d'Amérique latine sur les critères d'auto-identification et d'identification et sur les accords relatifs aux candidatures à la représentation, entravant la possibilité d'influencer les systèmes de la CCNUCC et de la CDB sur leur participation et leur rôle de représentation des CL au sein des plateformes.

Stratégies d'atténuation : RRI soutiendra le développement de plus grandes synergies pour atteindre un consensus parmi les organisations communautaires locales, tandis qu'elles tentent d'assurer leur participation, leur représentation et leur reconnaissance au sein de la plateforme.

Risque 3: Augmentation des violations des droits, de la criminalisation et du recul des droits en raison des pressions croissantes exercées sur les territoires communautaires de la région par les activités de l'industrie extractive à la suite des plans de réactivation économique des gouvernements dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Stratégies d'atténuation : RRI mettra à jour la capacité de la plateforme didactique Story Maps concernant les impacts multidimensionnels des violations des droits collectifs avec de nouvelles données pour renforcer les efforts de plaidoyer des organisations de terrain dans la région ; et RRI utilisera son réseau actuel d'organisations de terrain de PA, de CL, et d'AD, d'ONG, et d'organisations de communication axées sur la défense des droits de l'homme pour aider à tirer la sonnette d'alarme lorsque des violations des droits communautaires se produisent, en particulier lorsqu'elles peuvent être liées aux réponses de l'État face à la pandémie. ■

Plans de travail 2021 par atouts stratégiques pour plus d'intensification et d'engagement

Communications stratégiques

Justification de l'engagement

État des lieux

Depuis l'année dernière, nous avons noté une hausse significative de la prise de conscience au niveau mondial et de la couverture médiatique des droits des Peuples Autochtones et des communautés locales, particulièrement dans le contexte de mouvements mondiaux contre les inégalités raciales et sociales et le changement climatique. Nous avons maintenant l'opportunité de déplacer l'accent de la sensibilisation vers l'action, particulièrement dans les secteurs de la conservation et de la gestion du climat. Il y a également un besoin de combler les lacunes continues dans la sensibilisation des analyses et des narratives de RRI au niveau national, surtout au sujet de la conservation, l'équité des sexes et le développement et la reprise économique.

L'environnement sans précédent créé par la pandémie de COVID-19 en 2020 a affecté tous les groupes d'intérêt de RRI. D'autre part, elle a causé beaucoup de retards ou littéralement bloqué certains débats comme les pourparlers sur le climat sous l'égide de l'ONU, ce qui a affecté le plaidoyer de RRI au niveau international. De plus, cette pandémie a limité le champ de beaucoup d'analyses lancées en 2020, laissant ainsi un agenda de communication inachevé qu'il faudra poursuivre en 2021. Les gouvernements ont également profité des limites sur la mobilisation publique pour faire passer des politiques économiques controversées qui précédaient COVID-19, en s'appuyant sur les réglementations de verrouillage pour étouffer l'opposition et cibler les militants autochtones et communautaires.

Pour autant, la pandémie de COVID-19 a créé de nouvelles opportunités pour mettre en exergue le rôle que des droits sécurisés pour les Peuples Autochtones et les communautés peuvent jouer dans la protection du monde contre de futures pandémies. Cela a entrainé le besoin d'une nouvelle collecte de données documentant les impacts de la COVID-19, et d'un plaidoyer de toute urgence, pour la prévention de tout recul en ce qui concerne les droits dans les réponses de relance économique à travers les zones rurales dans le monde.

En 2021, les communications stratégiques seront axées sur la propulsion de RRI dans une nouvelle ère de collaboration sur des campagnes, dans l'optique de doter sa Coalition en pleine croissance de données contextuelles, d'analyses actualisées et d'un appel unifié à l'action. Il s'agira également de créer de nouvelles opportunités pour des débats aux niveaux national, régional et international sur comment la sécurisation des droits peut appuyer les Peuples Autochtones, les communautés locales, les Afro-descendants et les femmes au sein de ces communautés dans la protection de la nature et dans leur propre protection contre les pandémies et autres maladies.

Opportunités et priorités

Les principales priorités pour les communications stratégiques en 2021 sont :

a. Au niveau mondial, communiquer objectivement sur la connexion entre des droits fonciers sécurisés et les cibles visées au travers des cadres des Nations Unies portant sur le climat et la biodiversité dans le monde, ce qui mettra la tenure foncière collective autochtone et communautaire en bonne place dans les principaux agendas sur le climat et la conservation ;
b. Communiquer clairement la valeur ajoutée de RRI et les changements structurels dans les scènes nationale, régionale et mondiale ;
c. Au niveau national, rédiger des expériences narratives captivantes et des récits d'impact sur le lien entre la reconnaissance des droits fonciers communautaires et l'équité des sexes, la conservation et la relance économique et les moyens de subsistance en milieu rural dans chaque pays d'intervention. S'assurer que ces récits parviennent aux catalyseurs du changement comme les défenseurs des droits des femmes autochtones, communautaires et Afro-descendantes, et aux autres décideurs et leaders d'opinion ;
d. Doter les membres de la Coalition nouveaux et anciens d'outils pratiques et destinés à des audiences spécifiques qu'ils peuvent utiliser pour orienter l'action et les investissements dans leurs groupes d'intérêts respectifs. Il s'agira de développer un "langage partagé" en intégrant les valeurs de chaque audience ainsi que les principaux messages véhiculés par la Coalition ;
e. Associer les éléments de preuve et les recherches de RRI aux efforts de communication en cours entrepris par les membres de la Coalition là où ils pourront apporter le plus de valeur et débloquer les obstacles politiques ;
f. Communiquer en permanence un narratif unifié à la Coalition pour lui permettre de parler d'une même voix.

De nombreuses opportunités s'offrent à nous pour influencer les politiques aux niveaux mondial et national en 2021 en ce qui concerne les droits des peuples autochtones, des communautaires locales et des femmes au sein de ces communautés et pour établir un agenda pour la prochaine décennie, ce qui est fondamental pour lutter efficacement contre les crises affectant le climat et la biodiversité. Il s'agit, notamment de:

- **Négociations au niveau mondial sur le climat et la conservation :** Du fait du changement rapide du paysage politique en 2021, particulièrement au lendemain de l'élection présidentielle aux États Unis et de l'engagement croissant des gouvernements pour s'adresser au changement climatique et à la conservation, de nouvelles opportunités émergent pour RRI d'influencer les narratifs dominants sur la conservation à intégrer des approches basées sur les droits. Les récents retards enregistrés dans les pourparlers au niveau international sur le climat et les négociations à propos de la Convention sur la biodiversité à cause de la pandémie de COVID-19 offrent une opportunité à RRI de lancer un nouveau plan pour l'action et des investissements sur les droits des peuples autochtones et des communautaires locales dans la conservation. La dernière analyse de RRI sur la conservation basée sur les droits et l'agenda 30x30 proposé constitueront un point de départ pour des efforts de communication plus larges dans ce domaine tout au long de l'année 2021 ;
- **L'Initiative "Path to Scale" et le Cadre et d'Opportunité :** Le "Path to Scale" ou Chemin pour la mise à l'échelle, un nouveau cadre initié par RRI avec des représentants gouvernementaux et des philanthropes, et le Cadre d'opportunité offrent des opportunités considérables pour

rehausser le profil mondial de l'agenda sur les droits fonciers des Peuples Autochtones et des communautés locales. Le Path to Scale est actuellement en cours de présentation aux agences du développement mondiales comme une stratégie innovante pour rehausser les engagements pour la sécurisation des droits fonciers collectifs, et sera utilisé pour définir de nouvelles cibles et mobiliser des engagements financiers lors de la rencontre COP 26 prévue à Glasgow;

- **Tirer parti du pouvoir de la Nouvelle Coalition :** 2021 sera une bonne occasion pour mobiliser et engager la Coalition en croissance à parler de la même voix lors des grands évènements. Tirer parti de cette opportunité requiert une plus forte collaboration et une bonne exploitation des forces existantes chez les détenteurs de droits qui ont rejoint RRI et parmi lesquels beaucoup viennent avec leurs fortes voix et leurs réseaux sur les scènes nationale et mondiale, et apportent plus de consistance aux capacités de sensibilisation de RRI.

Stratégies

RRI va déployer sa stratégie de communication avalisée par la Coalition pour saisir les opportunités susmentionnées. La stratégie 2021 va s'appuyer sur les atouts de RRI pour engager résolument les anciens et nouveaux acteurs à : 1) montrer comment la reconnaissance des droits fonciers communautaires fait progresser leurs objectifs ; et 2) piloter la reconnaissance et la mise en œuvre des droits fonciers communautaires en reliant nos enjeux aux narratifs dominants en matière de développement et en identifiant des voies et moyens pour des actions concrètes vers la réalisation des objectifs mondiaux. Les principaux axes de la stratégie sont les suivants :

1. Développer des supports de communication ciblés en mettant l'accent sur la proposition de Path to Scale et en mettant en avant le narratif sur le Cadre d'Opportunité. Programmer l'élaboration de ces supports de manière à saisir de nouveaux investissements/engagements sur l'agenda des droits fonciers lors des pourparlers internationaux sur le climat prévus à Glasgow et des évènements connexes;
2. Exploiter la nouvelle analyse de RRI sur la Conservation portant sur l'agenda 30x30 pour renforcer l'engagement et le dynamisme au niveau mondial autour de la conservation basée sur les droits. Il s'agit de l'organisation de webinars dans chaque région pour disséminer la ventilation des données par pays aux décideurs et aux organisations de conservation, ainsi que celles ciblant les investisseurs de haut niveau sur la conservation ;
3. Fournir aux catalyseurs de changement l'appui nécessaire pour réussir, notamment à travers les actions suivantes :
    - Donner des points de discussion aux leaders autochtones et communautaires avant le COP 26 en mettant en avant leur rôle dans l'agenda mondial sur le climat;
    - Continuer la diffusion ciblée et l'engagement avec des "influenceurs" (des personnes qui travaillent dans notre domaine d'action ou dans des domaines adjacents et qui ont une capacité de prise de décisions) en vue de renforcer la maitrise des principales observations et constatations de RRI ;

- Continuer à appuyer l'Alliance "Land Rights Now" en lui prodiguant des conseils à temps opportun sur le choix des campagnes les plus stratégiques pour mobiliser et influencer, et un appui promotionnel pour les campagnes sélectionnées.
- Soutenir la capacité des réseaux des femmes à développer et exploiter les connaissances, les outils et les communications stratégiques pour avancer la reconnaissance, l'inclusion et la participation des femmes autochtones et communautaires dans des négociations sur le climat et la biodiversité.

4. Appuyer les programmes aux niveaux national et régional pour faire avancer le plaidoyer au niveau national, notamment à travers les actions suivantes :
    - Travailler directement avec les programmes pays pour identifier les opportunités de faire avancer les réformes et/ou prévenir les reculs en saisissant à toute opportunité émergente, comme à travers des appels à l'action d'urgence et ou une sensibilisation via les media sociaux ou traditionnels;
    - Fournir des données pour appuyer le plaidoyer au niveau national à travers le site web Land Toolkit (des données catégorisées par thème et par pays);
    - S'assurer que les lancements au niveau mondial de toutes les analyses de RRI viennent en appoint aux stratégies nationales, en coordonnant avec les équipes régionales et en assurant une disponibilité à temps opportun des données au niveau pays dans les langues requises ;
    - Rédiger et promouvoir des récits et cas de réussite, en documentant l'impact créé au niveau pays par le Mécanisme de Réponse Stratégique de RRI.
5. Renforcer les principaux moyens de communication [site web, media sociaux, dissémination ciblée, et développement de supports marketing] en vue de :
    - S'assurer que la présence digitale et visuelle de RRI (supports de marketing, site web, media sociaux, etc.) reflète fidèlement le nouveau narratif de la Coalition;
    - Améliorer l'articulation par RRI de sa valeur ajoutée en partageant des récits avec un impact plus fort qui mettent en avant comment la Coalition travaille à tous les niveaux pour obtenir des réformes de tenure;
    - S'assurer que le site Land Toolkit est mis à jour avec des données de suivi de tenure accessibles au public, en réponse à la demande croissante de la Coalition de disposer de données et de visuels personnalisés ;
    - Renforcer la stratégie marketing et de distribution à l'intention des fondations orientées vers la conservation, le climat et l'égalité des genres et qui militent pour la sécurisation des droits fonciers comme une composante essentielle de leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement.
    - Repenser le processus et les plateformes à travers lesquels la Coalition élargie peut partager des informations et faciliter la promotion des réussites des autres parmi les membres.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: Perte d'opportunités de renforcer les relations et la communication via des interactions directes avec les nouveaux groupes d'intérêt et les membres de la Coalition pendant la pandémie de COVID-19.

Stratégies d'atténuation :

1. *Revoir les points focaux de communication de RRI dans chaque région et déterminer comment chacun peut soutenir la mise en œuvre des stratégies régionales de RRI. Développer des relations directes avec des points focaux de communication à travers les outils virtuels les plus utilisés à leur disposition. Travailler avec eux pour tirer parti des outils de communication existants à ajouter à votre propre trousse d'outils et faire une promotion croisée de messages qui mettent en avant les intérêts de la Coalition;*
2. *Développer des produits ciblés et sophistiqués qui parlent de manière claire et concise aux nouveaux groupes d'intérêt comme les acteurs du financement climatique ;*
3. *Cultiver des champions au sein de ces réseaux pour faire l'écho des messages de RRI en son nom;*
4. *Tenir de petites discussions en ligne ciblant des audiences spécifiques en s'appuyant sur les meilleures pratiques pour un engagement virtuel effectif.*

Risque 2: Problème de cohésion des messages à l'échelle de la Coalition agrandie.

Stratégies d'atténuation :

1. *Concevoir des produits de communication facilement accessibles (en termes de langue et de message) à utiliser par tous les membres de la Coalition, en tenant compte des limites en termes de connectivité.*
2. *Assurer la cohérence dans les messages de la Coalition dans son ensemble dans tous ces produits, et inviter les nouveaux membres à plus d'engagement dans l'amélioration de l'élaboration et de la consommation de ces produits.* ■

Coalition et réseaux stratégiques

Justification de l'engagement

État des lieux

Le rôle central des Peuples Autochtones et des communautés coutumières dans la protection de la nature, démontrant la résilience et des moyens d'existences durables pour sauver la Planète, n'a jamais été aussi important. Et la nécessité de reconnaitre les droits fonciers collectifs des Peuples Autochtones et des communautés locales en vue d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité est maintenant acceptée par les grandes organisations qui interviennent dans des questions de climat, de conservation et de développement. Les droits fonciers communautaires bénéficient maintenant d'un grand soutien dans beaucoup de pays, avec quelques 54 pays qui se sont dotés de cadres juridiques adéquats pour la reconnaissance des droits, et au moins 20 ayant initié des projets en cours pour la mise en application de lois, avec le soutien de la communauté internationale. Mais la mise en œuvre de ces lois et engagements reste à la traine, et les populations locales et leurs forêts sont toujours menacées, particulièrement parce que les communautés font face à une pression plus forte sur les ressources naturelles, la criminalisation des défenseurs de la terre, et souvent de violentes représailles contre toutes velléités de réclamation de droits coutumiers et juridiques, une situation qui a été exacerbée avec la pandémie de COVID-19 et ses conséquences économiques. Avec une plus grande prise de conscience sur la scène internationale, de vives tensions se sont déclenchées entre les organisations autochtones et communautaires dans certaines zones, certains réclamant une distinction de chaque groupe et défendant leurs droits séparément. Le risque de fragmentation est sérieux et rend encore plus urgente la recherche d'un terrain d'entente et la clarification du rôle des Afro-descendants dans ce contexte.

De plus en plus d'organisations et d'acteurs sont engagés dans la défense des droits fonciers, ce qui entraine une congestion du champ d'action plus que jamais, avec un risque de dilution des messages clés et de réduction de l'impact. Pour aider à l'atténuation de ce risque et encourager une action plus cohérente et plus efficace, RRI a initié depuis 2013 une architecture internationale émergente pour mettre à l'échelle la reconnaissance des droits fonciers communautaires, avec de nouveaux instruments pour appuyer le suivi au niveau mondial (LandMark), en engageant le secteur privé (Interlaken Group), les représentants gouvernementaux (MegaFlorestais), et la communauté internationale (la campagne Land Rights Now), ainsi qu'en finançant des projets (Tenure Facility). Même si ces initiatives sont maintenant opérationnelles et connectées, elles ne tirent pas entièrement parti les unes des autres. Cette multiplication d'acteurs, couplée avec la réduction de financements auprès de bailleurs clés, a rendu l'environnement de financement plus difficile et ces tensions se sont manifestées au sein de la Coalition RRI, avec une concurrence émergente entre les Partenaires et RRG.

Ces changements dans le paysage ont rendu le renouvèlement de RRI encore plus critique et 2020 a été une année charnière pour le début d'une nouvelle phase pour la Coalition. Le processus de refonte de RRI qui a débuté en 2019 pour déboucher sur la signature du Protocole d'Accord (MoU) 2020-2025 nous a poussés à réfléchir sur notre valeur ajoutée et à procéder à un recadrage pour être: 1) plus informés, plus guidés et mieux orientés par des organisations et réseaux de détenteurs de droits ; et 2) axé sur l'action collective en faisant la promotion de plus grandes synergies entre les membres de la Coalition. RRI est dans une position unique avec des Partenaires représentant principalement des

organisations de détenteurs de droits et leurs alliés aux niveaux national et international, ainsi qu'un ensemble de Collaborateurs actifs aux niveaux local et mondial, ce qui nous permet d'agir et de connecter nos divers niveaux d'engagement (national, régional et mondial). Ce positionnement nous procure l'intelligence, l'expertise et l'influence nécessaire pour promouvoir des changements systémiques à tous les niveaux et mobiliser un soutien plus conséquent pour les droits communautaires à la terre et aux ressources, en accord avec l'Initiative Path to Scale and Transformation. RRG appuie ces processus en catalysant la mobilisation, l'ambition et l'action, mais également en générant et en disséminant de nouvelles idées et recherches.

Opportunités et priorités

Il sera essential en 2021 de tirer parti de toute l'influence de la Coalition afin de peser sur la nouvelle ambition concernant l'agenda sur le climat (CCNUCC COP26) et la biodiversité (CBD COP), et militer en faveur des Peuples Autochtones, des communautés locales et des Afro-descendants comme des moteurs clés du développement inclusif. Ces moments d'influence représenteront des belles opportunités de démontrer notre valeur ajoutée et notre nouvelle identité à la face du monde, et comment la Coalition RRI se positionne pour impulser des changements systémiques.

Pour catalyser un plus fort impact et s'assurer que RRI reste un acteur reconnu comme pilote de l'agenda sur la tenure, l'intensification de la reconnaissance des droits sur la terre et les ressources, et la réponse aux besoins pressants des organisations autochtones, communautaires et féminines, le Programme CSN va s'évertuer à renforcer RRI, ajuster nos opérations dans le souci d'avoir un impact collectif dans la mise en application du nouveau protocole d'accord, et exploiter d'autres réseaux et alliés clés au sein de notre écosystème. En collaboration avec d'autres programmes de RRG, l'équipe CSN va également appuyer le développement de la vision de la Coalition pour 2030 et coordonner la mobilisation autour du Path to Scale and Transformation comme moyen de rehausser l'ambition et l'action pour atteindre les objectifs de RRI et avoir un plus grand soutien des principaux bailleurs et philanthropes.

Stratégies

D'abord, le programme CSN va continuer à accorder une attention particulière au renforcement de la Coalition et à la promotion de l'action collective et d'une collaboration plus étroite entre ses membres. Ainsi, l'accent restera sur la définition de nouvelles pratiques (l'inclusion linguistique, et la politique de financement) et l'engagement régulier des Partenaires, Collaborateurs et Membres associés de RRI pour recueillir leurs connaissances et identifier collectivement les leviers les plus importants pour l'action. Pour ce faire, le CSN va travailler en étroite collaboration avec les programmes régionaux et promouvoir une plus grande intégration des Collaborateurs et de leurs points de vue pour mobiliser les agendas à différents niveaux (ex : désignation de Points focaux pour les Collaborateurs, une approche plus inclusive dans la définition de l'ordre du jour lors des réunions au niveau mondial), et intégrer les nouveaux Partenaires (en attendant l'approbation du Conseil d'administration). Les réunions de la Coalition mondiale de RRI (la réunion de janvier sur la gouvernance et la réunion mondiale sur la stratégie en fin d'année) donneront l'occasion aux membres de la Coalition de s'accorder sur les principales opportunités et stratégies à même d'impulser des changements systémiques sur la scène internationale, et sur comment les mettre en œuvre pour maximiser l'action

collective. Le CSN va également appuyer les réunions et les groupes de travail en permanence pour maintenir une communication rapprochée, et travailler en étroite collaboration avec les autres équipes de RRG. Comme outil supplémentaire de renforcement de la Coalition, le CSN va travailler avec l'IFRI, Partenaire de RRI, pour des recommandations sur un projet de recherches à l'intention des étudiants de l'Université de Michigan qui examineront les opérations, les réussites et les défis de RRI depuis sa création, et produire des informations précieuses sur comment la Coalition est parvenue à provoquer un changement transformationnel sur le plan politique, social, et environnemental aux niveaux local, régional et national.

De plus, le programme CSN va continuer à appuyer le Conseil de direction de RRG pour lui permettre d'être bien engagé et apte à assurer la supervision de RRI. En particulier, le programme CSN va travailler en étroite collaboration avec les Comités du Conseil de direction et les nouveaux membres, et contribuer à la révision de son règlement intérieur.

Deuxièmement, le CSN va organiser des rencontres supplémentaires (virtuelles pour la plupart) en vue de renforcer les relations de RRI avec des grands acteurs intervenant sur l'agenda mondial sur la tenure pour solliciter leur appui pour notre proposition de Path to Scale and Transformation. A cet effet, en coordination avec d'autres programmes de RRG, le CSN sera actif sur plusieurs fronts : 1) jouer le rôle de rassembleur des principaux bailleurs de fonds et philanthropes pour faciliter le choix de cibles collectives dans la quête de sécurisation des droits fonciers, coordonner les actions, suivre l'état d'avancement et encourager la levée de fonds à travers les canaux existants et nouveaux ; 2) développer et mobiliser la Coalition autour de notre vision pour 2030, à mettre à profit avec d'autres acteurs clés ; et 3) promouvoir l'engagement de la Coalition dans des dialogues transrégionaux et de haut niveau. Par ailleurs, le CSN va continuer à engager les leaders du Réseau MegaFlorestais de dirigeants d'agences forestières comme les années passées, et espère accueillir la 14ème réunion à la fin de l'année 2021. Initialement prévu en 2020 avec le concours du Ministère péruvien de l'Environnement, cet évènement sera organisé en collaboration avec le Tenure Facility et le Groupe Interlaken, l'objectif étant de donner aux principaux dirigeants d'agences forestières l'opportunité de se pencher sur la mise en œuvre de la réforme foncière et sur comment obtenir l'appui politique nécessaire pour intensifier la reconnaissance des droits.

Risques et stratégies d'atténuation

Risque 1: Perte du pouvoir de rassemblement à cause de la pandémie de COVID-19 ou d'une plus forte concurrence.

> *Stratégie d'atténuation : La force de rassemblement reste une des principales compétences de RRI, et du programme CSN en particulier. Cependant, la pandémie de COVID-19 et les restrictions de déplacement que cela a engendré vont vraisemblablement se poursuivre en 2021 au moins. Cela signifie que le CSN doit s'adapter à un monde virtuel si RRI doit maintenir l'énergie et l'enthousiasme derrière sa nouvelle Coalition. En 2020, le CSN a pris des mesures pour améliorer la capacité de réunion virtuelle de RRI en assurant une interprétation simultanée lors des réunions de la Coalition et en dispensant de la formation au personnel sur les techniques de facilitation en ligne. Par conséquent, les réunions virtuelles de RRI sont devenues mieux orientées et plus efficaces, et le*

retour d'informations du personnel et de la Coalition s'est amélioré. Le programme CSN va continuer à suivre et appliquer les enseignements et renforcer les capacités de réunion virtuelle de RRI en 2021. Une attention particulière sur des réunions virtuelles efficaces produira des effets, non seulement pour ce qui reste de la pandémie de COVID-19, mais également pour les années à venir, puisque les réunions virtuelles seront utilisées pour appuyer les stratégies collaboratives d'impact de la Coalition à travers plusieurs régions géographiques. Cependant, il sera essentiel pour RRI de continuer à occuper l'espace malgré les restrictions dues à la pandémie, sinon nous courrons le risque de perdre notre pertinence à l'échelle mondiale, du fait d'une concurrence de plus en plus grande. Malgré l'engagement régulier de notre Coalition, ce risque spécifique sera atténué à travers la tenue de dialogues de haut niveau et un soutien actif au cadre du Path to Scale et Transformation.

Risque 2: Perte de cohésion de le Coalition qui s'agrandit, ce qui affaiblirait RRI.

Stratégie d'atténuation : Le nouveau protocole d'accord de RRI prévoit des dispositions pour que ses nouveaux Partenaires (réseaux de détenteurs de droits) jouent un rôle plus important dans la gouvernance de la Coalition aux côtés des ONG régionales et mondiales qui constituent la majorité des Partenaires sur le retour. En comptant sur ses Collaborateurs pour l'adhésion de nouveaux Partenaires, RRI accorde la priorité aux organisations de Peuples Autochtones, de communautés locales, d'Afro-descendants et de femmes. Il s'agit là d'une immense opportunité de renforcer la Coalition, mais le programme CSN prend des mesures prudentes pour s'assurer que ce changement dans la composition des Partenaires se fasse de manière réfléchie dans le souci de promouvoir la cohésion au sein du Groupe et de faciliter une participation significative de tous. Le CSN appuie RRG dans le renforcement de ses capacités de traduction et d'interprétation simultanée pour les documents et les réunions de la Coalition, ce qui permet de faciliter l'accès de la Coalition aux informations dans toutes les langues de travail de RRI. L'équipe a également tenu des séances d'intégration avec les nouveaux Partenaires en étroite collaboration avec les équipes régionales, et va continuer sur cette lancée avec les Partenaires entrants pour s'assurer de leur intégration complète dans les processus de gouvernance de RRI. Le CSN va aussi travailler avec les Partenaires de RRI pour définir de nouvelles pratiques pour la Coalition aux termes du nouveau Protocole d'accord, promouvoir un engagement actif et des liens plus forts avec les Collaborateurs, et appuyer la définition d'une vision pour 2030 qui insiste sur nos objectifs communs et qui catalyse notre action. ■

Finances et administration

Justification de l'engagement

L'année 2020 a présenté des difficultés pour le programme Finances et administration, en grande partie à cause des effets de la pandémie de COVID-19, ce qui a affecté les opérations, les installations, la technologie et la conduite de l'audit, entre autres. Face à cette situation, nous travaillons sur la transposition des opérations vers un environnement virtuel. De plus, certains départs de personnel ont laissé quelques vides dans la couverture des compétences, notamment dans le développement (levée de fonds) et la comptabilité. Enfin, nous avons pris conscience de la nécessité de remplacer notre équipement vieillissant.

En dehors des difficultés rencontrées dans le cours normal de nos opérations, nous somme au milieu d'un processus de transition d'un leadership assuré par nos fondateurs restants, Arvind Khare et Andy White, vers une nouvelle ère sous la direction d'une personne à nommer.

Opportunités et priorités

La transition vers un nouveau leadership présente une opportunité pour l'organisation de bénéficier d'idées novatrices, de capitaliser sur la nouvelle Coalition RRI, et de dégager de nouvelles perspectives. Au regard du rôle clé des fondateurs dans la recherche de financement, le développement restera une priorité si nous voulons assurer une capacité continue à appuyer nos Partenaires, nos Collaborateurs et les Communautés PA/CL/AD que nous servons.

Nous avons renforcé les capacités de notre équipe comptable et perçu l'opportunité de tirer parti de cette réussite en accentuant le service fourni par l'équipe chargée des finances aux équipes des programmes à travers des systèmes améliorés et/ou mis à jour.

La gestion des contrats reste fastidieuse pour les équipes programmes, et dès lors, rationaliser le processus devient une priorité.

Chaque année, nous nous employons à offrir des opportunités de croissance au personnel ; au regard de l'instabilité relative au mouvement Black Lives Matter, nous entendons utiliser les enseignements tirés de ces expériences pour améliorer nos programmes de formation.

Stratégies

L'Équipe Exécutive travaille étroitement avec le Comité Transition du Conseil d'Administration pour orienter et gérer le changement à la tête de la structure, et une société de consultance a été sollicitée pour gérer la recherche de nouveaux dirigeants. Une recherche active est en cours pour identifier un professionnel en développement devant assister dans les relations avec les bailleurs et gérer le processus d'appel de propositions, sous la supervision du COO et de l'équipe de recherche de financement.

La version actuelle de notre logiciel de comptabilité n'est plus maintenue par le vendeur, ce qui fait que nous envisageons de migrer vers la toute dernière version. Dans le cadre de ce processus, nous allons remplacer notre serveur et notre système d'exploitation vieillissants. Après cette mise à niveau, nous comptons mettre en œuvre le module de gestion des subventions qui sera d'un grand apport

aux équipes des programmes en leur facilitant l'accès aux bonnes informations concernant les dépenses de subventions.

Dans le courant de l'année 2020, nous avons travaillé sur le renforcement de l'automatisation de notre système de traitement des paiements que nous prévoyons déployer en début 2021. Ce système va apporter plus de clarté à tous les employés concernés à propos des demandes de décaissement, et permettra aux superviseurs d'examiner et approuver les demandes, tout en réduisant les erreurs potentielles et en renforçant la sécurité des données.

Pour assister davantage les équipes programmes, nous comptons mettre en ligne un logiciel de contractualisation et une solution de pointage, avec comme objectif d'éliminer l'usage de fiches. Nous espérons que ces outils vont alléger la charge administrative sur le personnel.

Par rapport à la formation, nous envisageons une formation sur le management et une formation DEI (diversité, équité et inclusion) pour tout le personnel, en plus des opportunités personnalisées en fonction des besoins de chaque employé.

Dans le cadre des efforts de mise en place d'un processus de développement plus robuste, nous comptons, au-delà du recrutement d'un professionnel en développement, identifier et mettre en œuvre un logiciel CRM (gestion des relations clients), puisque notre méthode actuelle n'étant pas centralisée, est donc difficile à gérer.

Risques et stratégies d'atténuation

Nous poursuivons un programme de travail ambitieux, et la capacité du personnel à fournir des prestations de qualité est un enjeu permanent. Nous avons priorisé les projets en fonction de leur criticité, et nous procéderons à la réévaluation des capacités avant le démarrage de chaque projet. Nous comptons étaler la mise en œuvre des projets sur l'année. Nous nous emploierons à minimiser l'impact sur les autres équipes pour éviter qu'elles ne soient bouleversées avec des changements impromptus.

Il y a également le risque que les améliorations prévues ne produisent pas le soulagement escompté pour le personnel. La détermination minutieuse de la portée des projets, couplée avec un processus rigoureux de passation de marchés, va nous faciliter l'atteinte des résultats que nous ciblons.

La mise à niveau des systèmes de comptabilité et le remplacement du serveur sont des dépenses récurrentes que nous prévoyons une fois tous les cinq ans. Les montants y afférant ne sont pas insignifiants, et par conséquent, il est inclus au titre du budget de cette année un montant équivalent à 1/5th du coût estimé que nous réservons pour le remplacement et/ou la mise à niveau dans cinq ans. ■

Annexes

Annexe 1 : Proposition de Budget 2021

Rights and Resources Group
Budget by Program

2021 Proposed Budget	Secured Budget	Unfunded	Total	Total as % of Total
1/7/2021				
Regional Programs				
Africa	**535,171**	**80,000**	**615,171**	**6%**
Africa	280,000	80,000	360,000	3%
RRG Africa Coordination & TA	255,171	-	255,171	2%
Latin America	**509,415**	**310,000**	**819,415**	**8%**
Latin America	275,000	310,000	585,000	5%
Latin America Coordination & TA	234,415	-	234,415	2%
Asia	**787,221**	**690,000**	**1,477,221**	**14%**
Asia	530,000	690,000	1,220,000	11%
RRG Asia Coordination & TA	257,221	-	257,221	2%
Strategic Analysis and Global Engagement	**1,389,823**	**855,000**	**2,244,823**	**21%**
Tenure Tracking	83,100	40,000	123,100	1%
Rights, Climate and Conservation	175,000	185,000	360,000	3%
Gender Justice	48,900	-	48,900	0%
Integrated Development and Sustainable Livelihoods	65,000	630,000	695,000	6%
RRG SAGE Coordination & TA	1,017,823	-	1,017,823	10%
Strategic Communications & Donor Relations	**658,630**	**40,000**	**698,630**	**7%**
Strategic Communications	182,000	40,000	222,000	2%
Strategic Communications Coordination & TA	476,630	-	476,630	4%
Coalition and Strategic Networks	**718,578**	**-**	**718,578**	**7%**
Coalition & Strategic Networks	320,000	-	320,000	3%
CSN Coordination & TA	398,578	-	398,578	4%
			-	
Strategic Response Mechanism	**1,126,580**	**200,000**	**1,326,580**	**12%**
SRM Agreements	1,011,000	200,000	1,211,000	11%
SRM-Coronavirus Response	-		-	0%
SRM Coordination & TA	115,580	-	115,580	1%
Operations, Finance and Administration	**1,743,536**	**-**	**1,743,536**	**16%**
Non Salary Core Operating Costs	972,480	-	972,480	9%
RRG Finance and Administration	771,056	-	771,056	7%
Program Office	**419,455**	**-**	**419,455**	**4%**
Program Costs	27,000	-	27,000	0%
Senior Program Staff Costs	392,455	-	392,455	4%
Contingency	**75,000**	**-**	**75,000**	**1%**
Financial Reserve	**50,000**	**-**	**50,000**	**0.5%**
Subtotal of Costs	**8,013,410**	**2,175,000**	**10,188,410**	**95%**
Exchange Rate Protection	**459,948**	**-**	**459,948**	**4%**
TOTAL	**8,523,358**	**2,175,000**	**10,698,358**	**100%**
Total Funded and Unfunded Budget		**$ 10,698,358**		

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Africa	21RFCD01	DRC : Multi-stakeholder dialogue on provincial edits concerning women land rights regarding land reform process	$15,000	$15,000	$30,000
Africa	21RFCD02	DRC : Support of provincial consultations on the draft land policy document and its adoption – engagement of the process of drafting the new land law	$0	$40,000	$40,000
Africa	21RFCD03	DRC : Support advocacy for passage of indigenous peoples' act	$10,000	$10,000	$20,000
Africa	21RFCD04	DRC : National Round-table on community forestry	$0	$15,000	$15,000
Africa	21RFCD05	DRC : Investments in community livelihoods – and support to the elaboration of the Simple Management Plan of Community Forest Concessions in Kwilu Province	$20,000	$0	$20,000
Africa	21RFKY01	Kenya : Advocacy for the implementation of the CLA, and capacity building workshops around CLA implementation processes and community rights.	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFKY02	Kenya : Enhancement of Livelihoods Resilience amid COVID-19 with pastoralists women	$20,000	$0	$20,000
Africa	21RFLR01	Liberia : Livelihood Opportunities for Women elaborated based on provisions in LRA	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFLR02	Liberia : Community support to engage the National Oil Palm Strategy and RSPO interpretation processes - Simplification and finalization of OP strategy for communities.	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFLR03	Liberia : Meetings on drafting LRA regulations and awareness raising engagement with national processes (NDCs, etc.)	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFLR04	Liberia : CSO WG on REDD+: CSO capacity building, community awareness and training, engagement with national processes	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFMG01	Madagascar : Influence and ensure progress of the land reform process, elaboration of legal texts on community rights, and community informed participation.	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFR01	Regional: Two Knowledge-sharing workshops	$0	$0	$0
Africa	21RFR02	Regional (Togo) : African Land Institutions Conference for Community Rights	$20,000	$0	$20,000
Africa	21RFR03	Regional/East Africa : East Africa regional conference of Land and Environmental Rights Defenders	$20,000	$0	$20,000
Africa	21RFR04	Regional: Africa: Regional and country-level briefs based on priorities and data from global analysis	$0	$0	$0
Africa	21RFR05	Regional: Africa: Compilation of "best practices" and distribution of key guides	$0	$0	$0
Africa	21RFT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$20,000	$0	$20,000
Africa	21RFF	RRI Coalition and Regional Facilitation	$85,000	$0	$85,000
Africa	21RFP	Planning	$10,000	$0	$10,000
Africa	21RFS	Coordination and Technical Assistance	$255,171	$0	$255,171
Africa Subtotal			**$535,171**	**$80,000**	**$615,171**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Latin America	21RLR01	Regional: Latin America: Workshops to create mechanisms to build greater synergy between Indigenous, Afro-descendant, and community women for the transmission of knowledge and lessons learned on organizational processes, strengthening leadership through intergenerational and gender-based approaches, securing effective participation in decision-making spaces, and defending their territorial rights.	$25,000	$20,000	$45,000
Latin America	21RLR02	Regional: Latin America: Systematize experiences of the role of women as fundamental drivers to the economy, food sovereignty, and food security to promote an advocacy campaign at the country (Peru, Colombia, and Brazil) and regional level (Mesoamerica) to position and bring greater visibility to their roles in response to the pandemic and advance the recognition of their rights in the region.	$0	$50,000	$50,000
Latin America	21RLR03	Regional: Latin America: Mapping and articulation strategy of existing real-time information monitoring systems and documentation of rights violations of Indigenous Peoples, Afro-descendants, and local communities during and after the pandemic, with a gender and intergenerational approach to establish a common understanding of the monitoring systems that exist.	$0	$35,000	$35,000
Latin America	21RLR04	Regional: Latin America: Develop an analysis to exchange information on the enabling factors for communities to manage and strategically respond in defense of their territories during the pandemic considering the following factors: holding collective title, territorial governance systems, gender equity in participation and decision-making at different levels, use of ancestral knowledge, and traditional production systems.	$0	$10,000	$10,000
Latin America	21RLR05	Regional: Latin America: Advance the development of an online cartographic monitoring tool (Story maps) and standardize a methodology to analyze the differentiated impacts of rights violations by actors in the private sector on indigenous communities, Afro-descendants, and their territories in Colombia, Peru, and Brazil	$20,000	$30,000	$50,000
Latin America	21RLR06	Regional: Latin America: Consolidate the process for constructing the criteria for identification and self-identification of local communities in Latin America and facilitate articulation with local community processes in other regions to secure their participation and representation in the UNFCCC Platform for Local Communities and Indigenous Peoples.	$25,000	$15,000	$40,000
Latin America	21RLR07	Regional: Latin America: Design a strategy for positioning the representation, participation, and decision-making of Indigenous, Afro-descendant, and local community women in the UNFCCC and CBD Platforms for Local Communities and Indigenous Peoples to achieve gender parity in the representation of the platform and ensuring the recognition of their rights to decision-making is fulfilled.	$20,000	$15,000	$35,000
Latin America	21RLR08	Regional: Latin America: Analysis of the state of recognition of collective tenure rights of Afro-descendant communities, including women's rights, and mapping and identification of the collective ancestral territories without legal recognition in Latin America in order to facilitate processes for national and international advocacy for the titling of their lands and protection of their territorial rights.	$35,000	$45,000	$80,000
Latin America	21RLR09	Regional: Latin America: Facilitate workshops among Afro-descendant women to exchange lessons learned on the advances in the recognition and defense of their territorial rights and organizational processes to strengthen advocacy agendas at multiple levels.	$0	$40,000	$40,000
Latin America	21RLR10	Colombia: Legal defense and advocacy strategy to resolve long-standing claims for titling and protection of indigenous territories and achieve Colombia's Constitutional Court declaration of the Unconstitutional status of IP territorial rights.	$30,000	$20,000	$50,000

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Latin America	21RLR11	Regional: Latin America: Analysis and documentation of economic reactivation policies in Latin American countries to produce recommendations to integrate traditional production systems, protection of food sovereignty, ancestral medicine, and the contributions of local economies of Indigenous Peoples, Afrodescendants, and local communities as viable alternatives to economic reactivation plans.	$0	$30,000	$30,000
Latin America	21RLT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$15,000	$0	$15,000
Latin America	21RLF	RRI Coalition and Regional Facilitation	$95,000	$0	$95,000
Latin America	21RLP	Planning	$10,000	$0	$10,000
Latin America	21RLS	Coordination and Technical Assistance	$234,415	$0	$234,415
Latin America Subtotal			**$509,415**	**$310,000**	**$819,415**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Asia	21RSR01	Asia: Youth and gender leadership and exchange in context of land and territorial rights	$0	$20,000	$20,000
Asia	21RSR02	Asia: Regional collaboration on rights based conservation, forest landscape restoration and livelihoods	$0	$20,000	$20,000
Asia	21RSID01	Indonesia: Support Coalition for Tenurial Justice for convening, networking, advocacy, analysis, community-based livelihoods and enterprise etc.	$70,000	$190,000	$260,000
Asia	21RSID02	Indonesia: Emergency fund for victims of criminalization	$20,000	$30,000	$50,000
Asia	21RSID03	Indonesia: Promote respect for Tenure and Human Rights by business and investors	$10,000	$50,000	$60,000
Asia	21RSIN01	India: Research, policy advocacy and capacity building on Forest Rights Act	$85,000	$100,000	$185,000
Asia	21RSIN02	India: Data collection, analysis, dissemination and advocacy on land conflicts	$110,000	$50,000	$160,000
Asia	21RSIN03	India: Research and advocacy on rights-based conservation, forest landscape restoration and livelihoods	$10,000	$50,000	$60,000
Asia	21RSIN04	India: Mobilization on forest rights act and gender	$10,000	$10,000	$20,000
Asia	21RSIN05	India: Youth Leadership and Capacity Building for forest rights	$20,000	$0	$20,000
Asia	21RSIN06	India: Grassroots Initiatives for forest rights recognition and governance	$20,000	$50,000	$70,000
Asia	21RSNP01	Nepal: Advocacy with Federal, State and Local Governments on Community Forestry, taxation issues	$0	$50,000	$50,000
Asia	21RSNP02	Nepal: Rights Based Conservation: Policy advocacy, mobilization and ground level pilots	$0	$50,000	$50,000
Asia	21RSNP03	Nepal: Gender in community Forestry	$0	$20,000	$20,000
Asia	21RST	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$20,000	$0	$20,000
Asia	21RSF	RRI Coalition and Regional Facilitation	$145,000	$0	$145,000
Asia	21RSP	Planning	$10,000	$0	$10,000
Asia	21RSS	Coordination and Technical Assistance	$257,221	$0	$257,221
Asia Subtotal			**$787,221**	**$690,000**	**$1,477,221**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Tenure Tracking	21TX01	Global: Update data for 64 countries featured in RRI's Land Tenure Database, and collect data for 5-10 additional countries	$0	$0	$0
Tenure Tracking	21TX02	Global: Strengthen RRI knowledge management and data accessibility though the development of an online platform to house RRI Tenure Tracking databases and Path to Scale analyses. Priority contributions include the redevelopment of Online Tenure Tool featuring updated forest tenure and gender data.	$33,000	$0	$33,000
Tenure Tracking	21TX03	Global: Increase uptake and awareness of findings and data concerning community-based water tenure among key stakeholders across sectors and at national, regional, and global levels	$0	$0	$0
Tenure Tracking	21TXT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$10,000	$0	$10,000
Tenure Tracking	21TXS	Coordination and Technical Assistance	$296,136	$0	$296,136
Tenure Tracking Subtotal			**$339,136**	**$0**	**$339,136**
SAGE	21TR01	30x30 Consultants/Vendors (non comms/publications)	$0	$0	$0
SAGE	21TRS	SAGE Monitoring and Learning Staff Costs	$116,649	$0	$116,649
SAGE Monitoring and Learning Subtotal			**$116,649**	**$0**	**$116,649**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
RC&C	21TC01	Global: Leverage the Path to Scale framework, analyses and TT data to raise global ambition and secure commitments by key public and private donor institutions to increase funding for IP, LC, and AD rights and livelihood opportunities, develop new financial mechanisms, and mobilize greater government action	$125,000	$0	$125,000
RC&C	21TC02	Regional: Latin America: Develop and champion criteria for the recognition of local community identification / self-identification by the UNFCCC & CBD Local Communities and Indigenous Peoples' platforms, to ensure equal representation and effective engagement iof local communities in policy dialogues.	$0	$0	$0
RC&C	21TC03	Regional: Latin America: Foster greater alignment among women's movements to mobilize coordinated rights-based agendas and priorities, and better position Indigenous, Afro-descendant, and community women's claims for parity in representation, participation and decision-making to influence international fora, such as the Convention on Biodiversity (CBD), and UN Climate Change Conference (UNFCCC COP26).	$0	$0	$0
RC&C	21TC04	Global: Support rights-holders engaged in climate and biodiversity negotiations to develop a common set of priorities and demands for CBD and UNFCCC COPs	$25,000	$145,000	$170,000
RC&C	21TC05	Global: Support rights-holder endorsement and duty-bearer adoption of the Gold Standard via strategic engagements and the creation of a virtual information hub, including dedicated launch pads coordinated through the Global Landscape Forum and IUCN WCC.	$0	$40,000	$40,000
RC&C	21TCT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$25,000	$0	$25,000
RC&C	21TCS	Coordination and Technical Assistance	$301,337	$0	$301,337
Rights, Climate and Conservation (formerly Rights and Climate) Subtotal			**$476,337**	**$185,000**	**$661,337**
Gender Justice	21TG01	Global: Mobilize, connect and enable Indigenous, Afro-descendant, and community women leaders, networks and organizations, and networks from Africa, Asia, and Latin America to advance their rights and priorities.	$42,900	$0	$42,900
Gender Justice	21TG02	: Pilot a refined methodology for Depth of Rights and Gender data and analysis in up to 9 priority countries in collaboration with women stakeholders to support women's movements on their advocacy on tenure rights and women's parity in representation, with particular focus on 2021 UNFCCC COP and CBD COP. Production of briefs and didactic material for women movements to use in their advocacy strategy combining RRI analyses and experiences and lessons from grassroots organisations.	$48,100	$40,000	$88,100
Gender Justice	21TG03	Communications and Dissemination of Research: The C&P activity complements the cross-regional encounter among IP-AD-LC women. – activity 21TG01.	$6,000		$6,000
Gender Justice	21TGT	Travel, Research, Supplies and Other Expenses	$0	$0	$0
Gender Justice	21TGS	Coordination and Technical Assistance	$130,049	$0	$130,049
Gender Justice Subtotal			**$227,049**	**$40,000**	**$267,049**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
R&L	21TA01	Global: Define and develop a global analysis on the economic case for secure land rights and rights-based approaches as linked to the economic development and sustainability agendas of developing country governments and global development finance.	$0	$75,000	$75,000
R&L	21TA02	Global: Develop and pilot a methodology and framework to establish national-level baselines of the enabling policy conditions to advance rights-based approaches.	$10,000	$40,000	$50,000
R&L	21TA03	Global: Strengthen and leverage community-based monitoring capacities / standards and safeguards to enhance supply chain transparency, safely hold both public and private constituencies accountable, and accelerate the implementation of the VGGT in key focus countries	$25,000	$105,000	$130,000
R&L	21TA04	Global: Leverage Interlaken Group and RRI Networks in Liberia, Kenya, Malawi, Laos, and Indonesia to empower rights holders to validate supply chain and investment performance, improve social and ecological outcomes for IPs, LCs, ADs, and women within these groups, and advance tenure reforms.	$15,000	$160,000	$175,000
R&L	21TA05	Global: Leverage the Interlaken Group at global level to influence key policy making bodies (e.g. EU) and corporate sustainability initiatives (e.g. Consumer Goods Forum) to advance joint private sector-CSO-community policy recommendations on regulatory reforms and community-led supply-chain transparency.	$15,000	$70,000	$85,000
R&L	21TA06	Global: Secure COVID relief and economic recovery financing commitments for the advancement of IP, LC, AD land rights and self-determined development	$0	$180,000	$180,000
R&L	21TAS	Coordination and Technical Assistance	$173,652	$0	$173,652
Rights & Livelihoods			**$238,652**	**$630,000**	**$868,652**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
Comms	21X01	Global: Engage with Coalition members to produce, leverage and promote knowledge and advocacy tools in support of Indigenous and community women's rights and voices in global, regional and national policy platforms.	$7,000	$4,000	$11,000
Comms	21X02	Global: Production of briefs and promotional materials highlighting national processes on women's land rights across Africa.	$3,000	$0	$3,000
Comms	21X03	Global: Targeted communications to leverage RRI's analyses to respond to planned and unforeseen strategic opportunities at regional and country level, including the role of rights recognition in promoting livelihoods, enterprise, and COVID economic recovery.	$25,000	$0	$25,000
Comms	Funded in Tenure Tracking	Global: Redevelopment and promotion of online tenure data tracking tool for the RRI website.	$0	$8,000	$8,000
Comms	21X04	Global: Constituent management (Mailchimp), social media analytics, production and design software (Adobe), photo and video library subscriptions and online outreach tools.	$5,000	$0	$5,000
Comms	21X05	Global: Web hosting and technical support to site infrastructure	$10,000	$0	$10,000
Comms	21X06	Global : General support (business cards, unforeseen translations or production needs)	$10,000	$0	$10,000
Comms	21X07	Global: Capitalize on global media moments to leverage the RRI Path to Scale and voice the importance of Indigenous and local community rights to achieve global conservation goals by 2030.	$10,000	$0	$10,000
Comms	21X08	Global: Leverage RRI analyses linking rights protection and recognition to global development indicators and economic development by supporting the Land Rights Now global platform.	$33,000	$0	$33,000
Comms	21X09	Global: Produce, promote and leverage RRI country-level analyses on land rights implementation and mapping of violations in priority countries to facilitate national advocacy of Coalition members.	$0	$15,000	$15,000
Comms	21X10	Global: Promote and leverage RRI analyses and convenings to promote community forestry, livelihoods, pandemic resilience, food sovereignty and ancestral medicine in national economic recovery plans in priority countries.	$5,000	$5,000	$10,000
Comms	21X11	Global: Leverage regional breakdown of findings from RRI's 2020 rights-based conservation analysis to promote adoption of rights-based climate and conservation solutions by governments in priority countries.	$27,000	$8,000	$35,000
Comms	21X12	Global: Strengthen engagement from private sector changemakers around RRI's 30x30 analysis and rights-based conservation narrative.	$10,000	$0	$10,000
Comms	21X13	Global: Leverage and promote analysis of social-ecological benefits of community-based livelihoods and land use economies to inform policy makers and the private sector.	$0	$0	$0
Comms	21X14	Global: Sida Mid-Term Evaluation (2021 Amount)	$24,000	$0	$24,000
Comms	21XT	Travel and Department Expenses	$5,000		$5,000
Comms	21XS	Coordination and Technical Assistance	$476,630	$0	$476,630
Strategic Communications Subtotal			**$650,630**	**$40,000**	**$690,630**

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
CSN	21QP01	Global: The Governance Meetings enable RRI to review workplans and mobilize to achieve its 2021 objectives	$25,000	$0	$25,000
CSN	21QGV/22QGV	Global: RRI's Global Strategy Meeting energizes the Coalition and provides strong input to the planning process	$80,000	$0	$80,000
CSN	21QP02	Global: The Coalition, including Partners, Collaborators, and Fellows, is engaged and leveraged throughout the year	$40,000	$0	$40,000
CSN	21QP05	Global: The RRG Board of Directors is actively engaged and efficient in supporting the governance of RRI	$65,000	$0	$65,000
CSN	21QP04	Global: The Path to Scale is leveraged to get greater support from key donors, philanthropies, and the larger development	$10,000	$0	$10,000
CSN	21QP06	Global: 2021 MegaFlorestais meeting and/or webinar series	$80,000	$0	$80,000
CSN	21NT	Travel and Department Expenses	$20,000	$0	$20,000
CSN	21NS	Coordination and Technical Assistance	$398,578	$0	$398,578
Coalition and Strategic Networks Subtotal			**$718,578**	**$0**	**$718,578**
SRM	21Z	Strategic Response Mechanism	$1,011,000	$200,000	$1,211,000
SRM	21ZS	Coordination and Technical Assistance	$115,580	$0	$115,580
Strategic Response Mechanism Subtotal			**$1,126,580**	**$200,000**	**$1,326,580**
F&A	21OA	Accounting/Audits/Banking	$109,500	$0	$109,500
F&A	21OO	Facilities (incl Canada)	$304,371	$0	$304,371
F&A	21OD	Fixed Assets	$165,000	$0	$165,000
F&A	21OE	Donor Engagement	$0	$0	$0
F&A	21OF	Fundraising Travel and Other	$15,000	$0	$15,000
F&A	21OG	Gen Ops/Supplies/Events	$21,365	$0	$21,365
F&A	21OH	HR/Recruiting/Professional Services	$20,100	$0	$20,100
F&A	21OM	Montreal Related Expenses	$25,000	$0	$25,000
F&A	21OT	Technology/Systems	$160,000	$0	$160,000
F&A	21OTR	RRG Planning/Transition Mgmt	$71,550	$0	$71,550
F&A	21OTS	New Systems Development	$65,594	$0	$65,594
F&A	21OS	Staff Development & Training	$15,000	$0	$15,000
F&A	21ADMS	Administrative Personnel Costs	$771,056	$0	$771,056
Operations, Finance and Administration Subtotal			**$1,743,536**	**$0**	**$1,743,536**
SPO	21SPOS	Program Leadership/Management	$392,455	$0	$392,455
SPO	21SPOT	Program Leadership Travel	$27,000	$0	$27,000
Program Office Subtotal			**$419,455**	**$0**	**$419,455**
CONT		Contingency Funds	$75,000	$0	$75,000
		Financial Reserve	$50,000	$0	$50,000

Program	Activity Code	Planned Activities	Secured funding	Unfunded	Combined Total
		Total Currently Allocated	$8,013,409	$2,175,000	$10,188,409

Annexe 2 : Troisième programme stratégique (2018-2022)

Objectifs stratégiques

Afin de saisir les nouvelles opportunités mondiales de lutte contre les inégalités, de promouvoir la justice de genre et d'élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial sur la prochaine période quinquennale (2018-2022), RRI prendra appui sur des stratégies et programmes éprouvés pour donner priorité à quatre nouveaux objectifs stratégiques :

1. **Élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial pour sécuriser les droits de propriété des femmes, les aider à se faire entendre, et à exercer leur leadership sur les terres et les forêts communautaires.** Les femmes se trouvent en première ligne du combat pour les droits fonciers et forestiers, et subissent des effets disproportionnés lorsque les droits fonciers communautaires ne sont pas respectés. La plupart des lois sont injustes du point de vue des droits des femmes au sein des communautés ; elles sont le reflet de la marginalisation politiques et sociale des femmes dans divers pays du monde. La sécurisation de ces droits est à la fois une question de justice de genre et un élément clé pour la protection de communautés entières et pour faire de réelles avancées sur les objectifs mondiaux de développement et climatiques. RRI est parfaitement consciente que, même au sein des communautés, les femmes ont un statut juridique inférieur à celui des hommes en matière de droits de propriété, d'accès et de gouvernance foncière. RRI va privilégier les approches de travail en commun avec les responsables autochtones et communautaires pour mieux les aider à donner priorité aux femmes marginalisées. Dans ce contexte, RRI cherche également à :
    a. Impulser le développement d'une nouvelle initiative mondiale sur la justice de genre dans le cadre des droits fonciers communautaires lors de la prochaine Conférence internationale sur les droits communautaires sur les terres et les ressources (octobre 2017, Stockholm, Suède). Cet effort pour introduire la justice dans les argumentaires dominants sur les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales se placera à l'intersection des droits des femmes sur les terres, la gouvernance et les entreprises communautaires ;
    b. Éclairer les campagnes nationales en faveur de réformes politiques équitables du point de vue du genre, notamment en RDC, au Liberia, au Pérou, en Colombie, en Inde, en Indonésie et au Népal. En outre, RRI vise à accroître la sensibilisation de la communauté internationale du développement sur les avantages de sécuriser la reconnaissance des droits des femmes au sein des systèmes fonciers collectifs par l'exploitation de nouvelles données mondiales sur les droits fonciers des femmes ; et
    c. Renforcer les capacités des membres de la Coalition RRI et d'autres réseaux de femmes pour une promotion effective de la justice de genre dans le cadre des droits fonciers et forestiers à travers l'établissement formel du Groupe consultatif de RRI sur la justice de genre. Ce Groupe consultatif se réunira en 2017 pour définir une stratégie de genre sur les cinq prochaines années (2018-2022) et les priorités au niveau national et régional. Ce

groupe va également accompagner l'élaboration de la nouvelle initiative mondiale proposée ci-dessus, en définir le programme et créer des plateformes pour engager les collectivités clés à des échelles multiples.

2. **Renforcer et connecter les « défenseurs de première ligne » pour mieux défendre leurs terres et leurs ressources naturelles, et contribuer à l'avancement de leurs programmes avec des analyses, des communications et des réseaux stratégiques plus solides.** L'information se consomme désormais de façon plus condensée, de sorte que les messages fondés sur des données claires et cohérentes, qui s'adressent directement à des publics ciblés, sont des outils importants pour assurer l'influence des nouvelles analyses sur l'argumentation mondiale et les principaux processus de réforme au niveau des pays. Cela revêt une importance particulière étant donnée la montée constante de l'influence des réseaux sociaux comme moyens de partage des informations et comme amplificateurs d'impact. Dans ce contexte, RRI va renforcer et élargir sa surveillance foncière sur les terres, les forêts, le carbone et les droits des femmes, et établir un niveau de référence concernant les droits communautaires sur l'eau. Elle s'assurera également que des données et des messages nationaux extraits de ces analyses soient disponibles et accessibles pour des campagnes de sensibilisation et de défense au niveau national. En outre, RRI vise à interpeler de façon plus énergique les collectifs influents mais actuellement inactifs en matière de soutien, à tisser des relations avec des alliés non habituels, et à dépasser les réverbérations des cercles politiques fermés et des « bulles filtrantes » qui entravent l'accès à des collectivités et responsables clés. En particulier, RRI entend :
    a. Répertorier et connecter des réseaux pour faciliter les communication et la mobilisation ; partager des connaissances en matière de communications stratégiques et de nouvelles technologies ; atteindre de nouveaux collectifs focalisés sur les droits des femmes, la problématique climatique, etc., pour mettre en évidence les liens de ces thèmes avec les droits fonciers communautaires ; et faciliter les échanges entre les organisations et réseaux locaux pour tisser des relations de travail et influencer les programmes nationaux, les priorités régionales et les argumentaires et actions au niveau mondial ;
    b. Renforcer les niveaux de référence mondiaux en matière de droits fonciers communautaires, de droits forestiers, de droits sur le carbone et de droits des femmes sur les terres communautaires, et élaborer des niveaux de référence similaires pour les droits communautaires sur la ressource en eau. RRI utilisera ces cadres éprouvés pour surveiller et rapporter les avancées mondiales sur les Objectifs de développement durable relatifs aux terres, aux ressources et au genre.
    c. Élaborer une communication et des opportunités d'intervention ciblées, fondées sur des données, aux niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la voix des responsables communautaires et autochtones, et faire connaître les solutions appliquées par les communautés aux principaux problèmes sociaux, économiques et environnementaux ; et
    d. Renforcer la gestion des connaissances de RRI et l'accessibilité des données et messages clés sur toute une gamme de questions relatives aux avantages de la sécurisation des droits communautaires (voir les efforts préliminaires déployés à cet égard en cliquant ici), ainsi que sur les enseignements tirés de la mise en oeuvre de réformes foncières en

collaboration avec le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers (Tenure Facility). Par exemple, RRI conduira une analyse des stratégies et des progrès accomplis par les projets du Tenure Facility pour en extraire des leçons sur la façon d'élargir encore davantage la reconnaissance des droits fonciers.

3. **Transformer les pratiques de développement et de conservation pour qu'elles respectent les droits fonciers locaux en « démocratisant la responsabilité », et soutenir les modèles et les entreprises de développement localement définis.** La transformation des systèmes politiques, conservationnistes et marchands pour le respect des droits fonciers locaux requiert d'interventions énergiques auprès des entreprises et des investisseurs, des communautés locales mieux informées et autonomes pour identifier et gérer leurs propres modèles, et des environnements politiques et règlementaires aptes à promouvoir équitablement les initiatives locales de développement face aux acquisitions et investissements fonciers à grande échelle. Au vu de la multiplication d'engagements nouveaux souscrits par les gouvernements et les corporations, du large « fossé de la reconnaissance » entre les ambitions déclarées et les actions mesurables, et de l'inadéquation générale des mécanismes de responsabilisation publique, RRI stimulera les efforts visant à « démocratiser la responsabilité » en soutenant le suivi communautaire des engagements et des investissements du secteur public comme du secteur privé. En particulier, RRI entend :
    a. Élargir les interventions du Groupe Interlaken au niveau des pays et des activités, en donnant priorité aux pays, secteurs et entreprises stratégiquement influents qui vont guider et accélérer une adoption et une transformation plus larges ;
    b. Soutenir l'élaboration de nouveaux modèles économiques et de conservation gérés localement ou de façon communautaire, et travailler avec les gouvernements, les investisseurs, les entreprises et les organisations de développement pour en assurer la mise en œuvre à travers des réseaux multiniveaux dédiés à guider les avancées sur ces fronts ;
    c. Faciliter la mise en place et l'expansion de « systèmes d'alerte précoce » gérés de façon communautaire, tels que les systèmes de SMS utilisés par AMAN en Indonésie, ainsi que la cartographie des chaînes d'approvisionnement pour permettre la surveillance communautaire des activités et investissements publics et privés, pour en suivre la performance en temps réel, et pour mettre les acteurs publics et privés face à leurs responsabilités ; et
    d. Encourager le développement d'une nouvelle communauté praticienne pour stimuler les entreprises communautaires, y compris en collaboration avec le Fonds pour l'agriculture et les forêts (Farm and Forest Facility) et d'autres organisations de recherche et associations de propriétaires forestiers compétentes.
4. **Connecter, consolider et tirer profit de la série émergente d'instruments mondiaux pour élargir la reconnaissance des droits fonciers et forestiers des peuples autochtones et des communautés locales sur le terrain.** Les nombreux instruments et initiatives stratégiques ayant récemment vu le jour en rapport aux droits fonciers communautaires offrent une plateforme solide pour l'action. Beaucoup d'entre eux, tels les programmes REDD et FLEGT, la DNYF, le Fonds pour l'agriculture et les forêts, et les tables rondes de commerce de denrées, sont déjà engagés

dans le soutien de la reconnaissance des droits fonciers communautaires. D'autres, y compris le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers ou Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires (Land Rights Now) et LandMark, ont été conçus pour compléter et former la base d'une nouvelle structure mondiale de soutien pour les droits fonciers communautaires. Au cours des cinq prochaines années, la Coalition RRI va s'occuper à faciliter le fonctionnement de cet « écosystème » émergent, au sein duquel ses instruments sont reliés et activés pour maximiser l'exercice des droits, en promouvant l'apprentissage en commun, l'établissement de liens et la cohérence des programmes nationaux. Chacun de ces outils s'adresse à une audience différente et vise à résoudre une difficulté particulière qui empêche l'acceptation généralisée de la sécurisation des droits fonciers communautaires en tant que pilier des Objectifs de développement durable. Ces instruments, travaillant de concert avec les coalitions foncières nationales encouragées par RRI dans les pays prioritaires, ainsi qu'avec les initiatives, institutions et engagements créés en dehors de la Coalition RRI, peuvent développer beaucoup de puissance, d'influence et d'impact une fois reliés aux niveaux national et mondial. Pour capitaliser la collaboration et le potentiel de cet écosystème, et tirer profit de la niche que chacun d'eux vise à exploiter, RRI entend :

a. Convoquer et relier entre eux les instruments et initiatives en nombre croissant qui visent à promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes, à travers la série biennale de conférences internationales sur les droits des communautés sur les terres et les ressources, et développer un nouveau partenariat de haut niveau entre supporters engagés pour surveiller les progrès accomplis, faciliter la collaboration entre les initiatives et accélérer les avancées ;
b. Fomenter une coordination stratégique entre le Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, les coalitions foncières nationales établies par RRI, et d'autres plateformes dans certains pays en développement, pour développer des projets permettant de cartographier et de répertorier les territoires forestiers communautaires ainsi que les politiques de réforme, et améliorer la conformité des entreprises avec l'UNDRIP et les VGGT. Cette sorte de coordination a été lancée début 2017 au Cameroun où le projet pilote du Tenure Facility a convoqué une réunion du Groupe Interlaken et de l'Association nationale des industries camerounaises, afin d'identifier les mesures que les fournisseurs nationaux devraient prendre pour être en conformité avec les normes internationales ; et

5. Accentuer la collaboration entre les instruments du point de vue technique et politique pour favoriser le soutien et l'apprentissage commun. Par exemple, LandMark est positionné pour devenir une centrale de données en accès libre et en commun, permettant de dresser les cartes des territoires communautaires et des concessions privées, pour faciliter un suivi transparent du respect des standards par les entreprises, et une plateforme de données utiles aux stratégies de défense dans le cadre de la campagne Land Rights Now de l'Appel mondial à l'action. Le Fonds pour l'agriculture et les forêts mobilise des soutiens pour les organisations productrices et renforce leur capacité de défense des droits. MegaFlorestais vise à tirer les leçons des expériences du Tenure Facility et à s'impliquer davantage dans le partage de leçons apprises concernant la mise en œuvre des droits fonciers, cherchant ainsi à élargir son influence au-delà des investissements limités du Tenure Facility dans les pays en développement. ■

L’Initiative des droits et ressources

L'Initiative des droits et ressources est une coalition mondiale de plus de 150 organisations engagées à faire progresser les droits relatifs aux terres forestières et aux ressources des peuples autochtones et des communautés locales, avec une attention particulière pour les femmes de ces communautés. Les membres tirent parti des forces, de l’expertise et de la portée géographique de chacun pour trouver des solutions plus efficaces. RRI s’appuie sur l’expertise des membres de la coalition pour promouvoir le respect des droits locaux sur les terres et les ressources et susciter une réforme progressive des politiques et des marchés. En développant une compréhension stratégique des menaces et opportunités mondiales résultant de droits précaires sur les terres et les ressources, RRI élabore et promeut des approches commerciales et de développement fondées sur les droits et catalyse des solutions efficaces pour renforcer la réforme du régime foncier rural et la gouvernance durable des ressources.

RRI est coordonnée par le Groupe des droits et ressources, une organisation à but non lucratif basée à Washington, D.C. Pour plus d’informations, consultez www.rightsandresources.org/fr.

Partenaires

Bailleurs de fonds

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail. Ce travail est autorisé en vertu d’un Licence Creative Commons Attribution CC BY 4.0.

RIGHTS + RESOURCES

WEBSITE	RIGHTSANDRESOURCES.ORG
TWITTER	@RIGHTSRESOURCES
FACEBOOK	RIGHTSANDRESOURCES